

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

289 **DT4**
Projet de mise en valeur hydroélectrique de
la rivière Ouatouchouan au Village historique
de Val-Jalbert

6211-01-029

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIERRE FORTIN, président
M. DONALD LABRIE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE MISE EN VALEUR HYDROÉLECTRIQUE
DE LA RIVIÈRE OUIATCHOUAN AU VILLAGE HISTORIQUE DE VAL-JALBERT
PAR LA SOCIÉTÉ DE L'ÉNERGIE COMMUNAUTAIRE
DU LAC-SAINT-JEAN**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 17 avril 2012 à 19 h
Hôtel Château Roberval
Salle Tremblay-Duchesne
1225, boul. Marcotte
Roberval

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 17 AVRIL 2012
 SÉANCE DE LA SOIRÉE
 MOT DU PRÉSIDENT 1
 PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
 MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD..... 4
 M. Gérard Savard
 M. ÉRIC DONALDSON..... 7
 COMITÉ ENVIRONNEMENT DE ROBERVAL 10
 M. Olivier Bouchard-Lamontagne
 M. JEAN-YVES NADEAU 17
 ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN 25
 Mme Aline Gagnon
 M. PIERRE TANGUAY 29
 REPRISE DE LA SÉANCE
 MRC DU DOMAINE DU ROY 40
 M. Bernard Généreux
 M. Mario Gagnon
 M. DANIEL TARDIF 53
 M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE 58
 LES BLEUETS VERTS..... 68
 Mme Élisabeth Gagné-Gauthier
 M. Jean-François Landry
 REPRISE DE LA SÉANCE
 M. JEAN-PHILIPPE LALANCETTE 75
 M. YVES GARNEAU 77
 M. GASTON DALLAIRE 84
 DROIT DE RECTIFICATION 88
 M. Pascal Gagnon

**SÉANCE DU 17 AVRIL 2012
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs bonsoir. Bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan au Village historique de Val-Jalbert par la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean.

10

Je suis Pierre Fortin et je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Pierre Arcand. Pour ce faire, je suis secondé par le commissaire Donald Labrie...

15

PAR LE COMMISSAIRE:

Bonsoir.

20 **PAR LE PRÉSIDENT:**

... de madame Karine Jean qui est analyste, de madame Monique Gélinas ainsi que de madame Marie-Claude Tanguay qui sont à l'arrière.

25

Nous sommes également assistés d'une équipe du Centre de services partagés du Québec composée de Richard Grenier, ainsi que de monsieur Michel Guimond, responsable du son.

30

Tous les propos de cette deuxième partie d'audience seront enregistrés et retranscrits par madame Denise Proulx, sténographe officielle. La transcription de la séance de ce soir sera accessible dans environ une semaine dans les centres de documentation et par accès Internet aux centres de consultation dont vous trouverez la liste à l'arrière de la salle, et également dans le site Web du BAPE.

35

Exceptionnellement, les séances de l'audience publique seront filmées par le BAPE à des fins éducatives par notre spécialiste, monsieur Pierre Dufour. La télé communautaire désire également filmer les participants lorsqu'ils vont venir présenter leur mémoire. Les gens qui désirent ne pas être filmés doivent en informer madame Gélinas à l'arrière ou madame Marie-Claude Tanguay.

40 Nous avons tenu, le 12 mars dernier, la première partie de l'audience publique qui avait pour objectif d'obtenir de l'information nécessaire à une meilleure compréhension du projet et de ses répercussions.

45 Nous abordons ce soir la deuxième partie de l'audience publique qui a pour but de permettre aux citoyens et aux différents groupes d'exprimer leur opinion sur le projet, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des modifications au projet.

50 Le déroulement de la séance de ce soir est le suivant! Nous demandons aux personnes qui ont fait connaître avant le 30 mars dernier leur intention de faire une présentation verbale de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle, si ce n'est déjà fait, pour aviser de leur présence afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire.

55 Le temps alloué pour chaque présentation est de quinze (15) minutes. Au besoin, la Commission d'enquête échangera avec les présentateurs de mémoire afin de préciser, si besoin est, leur point de vue.

60 Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription à ce registre et elles disposeront de dix (10) minutes pour leur présentation.

65 Au cours de cette deuxième partie d'audience, le promoteur ainsi que les personnes-ressources n'ont pas de rôle particulier à jouer. Ils sont toutefois invités à assister à la séance publique et à prendre connaissance des points de vue exprimés sur le projet.

Ce soir, quatorze (14) présentations sont prévues à l'horaire.

70 Le BAPE a élaboré des règles de participation visant à faciliter la participation de toutes les personnes intéressées; elles sont disponibles dans le site Web du BAPE, elles sont aussi contenues dans un document disponible à l'accueil. Ces règles de participation portent notamment sur le respect du droit d'auteur, sur le respect de la vie privée des personnes. Ces règles ont trait aux propos qui ne doivent pas, par exemple, être diffamatoires ou injurieux. Je me réserve le droit d'interrompre une présentation qui ne respecterait pas ces règles.

75 Nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein tel que nous l'avons vécu en première partie de l'audience publique. C'est ainsi qu'aucun propos diffamatoire ou non respectueux ne sera accepté au cours de l'audience, ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation.

80 Nous vous soulignons, tout comme le promoteur et les personnes-ressources, que vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation. Ce droit doit servir uniquement à rectifier des faits, et non pas à se prononcer sur les opinions émises par les autres. Il ne s'agit donc pas de débattre de positions exprimées, mais bien de corriger des données erronées.

85 Il peut s'agir par exemple de statistiques, de chiffres, de durée ou de toute autre donnée ou événement précis. Par exemple, si quelqu'un affirme que cette salle peut contenir trois cent vingt-cinq (325) personnes, alors que son permis d'exploitation indique que le maximum pouvant y être admises est de deux cent cinquante (250), on peut alors rectifier ce fait.

90 Pour vous prévaloir de ce droit, vous devez vous inscrire au registre tenu à l'arrière de la salle. Les personnes qui sont inscrites seront invitées, à la fin de la séance, à intervenir. Leurs propos devront être brefs et factuels. Les rectifications pourront aussi se faire par écrit au cours de la prochaine semaine.

95 À la suite de cette deuxième partie de l'audience publique, la Commission poursuivra son enquête. Le cas échéant, les questions supplémentaires de la Commission et les réponses obtenues, de même que tous les documents déposés au cours de l'audience, seront disponibles dans les centres de documentation, dans le site Web du BAPE, et pourront être consultés par Internet à la Bibliothèque publique de Mashteuiatsh ainsi qu'à la Bibliothèque de Dolbeau-Mistassini.

100 La Commission d'enquête rédigera son rapport à l'intention du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ce rapport fera état de vos préoccupations, de vos opinions, ainsi que des constatations et de l'analyse de la Commission concernant le projet à l'étude. Le rapport sera remis au ministre au plus tard le 11 juillet. Par la suite, le ministre disposera de soixante (60) jours pour le rendre public.

110 Parallèlement à cette partie publique, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs procède à sa propre analyse environnementale. C'est à la lumière de ces deux (2) rapports que le ministre fera ses recommandations au Conseil des ministres. La décision d'autoriser ou non le projet et selon quelles conditions appartient au Conseil des ministres.

115 Nous tenons à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est muni d'une déclaration de services aux citoyens et que l'organisme met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité des services offerts.

Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire disponible à cet effet à l'entrée de la salle, et de le remettre au secrétariat avant de

120 quitter. Votre opinion à l'égard de nos services est essentielle pour nous et je vous remercie à l'avance de prendre le temps nécessaire pour répondre à ce questionnaire.

125 **PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD**

PAR LE PRÉSIDENT:

130 J'invite un premier participant, monsieur Gérard Savard, représentant de la municipalité de Chambord, à venir faire sa présentation ici à la table des intervenants.

PAR M. GÉRARD SAVARD:

135 Bonsoir monsieur le Président, monsieur le Commissaire.

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir.

140 **PAR M. GÉRARD SAVARD:**

Bonsoir à votre équipe.

145 **LECTURE DU MÉMOIRE**

Je vous remercie beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

150 Merci monsieur Savard. J'aurais peut-être une (1) question ou deux (2) à vous poser.

PAR M. GÉRARD SAVARD:

155 Je vous en prie.

PAR LE PRÉSIDENT:

160 Dans la première page de votre mémoire, quand vous dites "le Parc régional de Val-Jalbert est la plus grande attraction touristique"?

PAR M. GÉRARD SAVARD:

165 De la municipalité de Chambord.

PAR LE PRÉSIDENT:

De la municipalité de Chambord.

170 **PAR M. GÉRARD SAVARD:**

Effectivement.

PAR LE PRÉSIDENT:

175 Moi, j'aimerais ça vous entendre, comment vous vous êtes assurés que le projet de minicentrale vienne pas affecter le tourisme?

PAR M. GÉRARD SAVARD:

180 Il faut revenir à l'historique du site comme tel.

185 Le site, au départ, avait déjà sa centrale d'énergie, donc en fait, on ne fait que reproduire le projet initial actuellement. On ne l'enrichit que par une technique moderne, mais ça représente exactement ce qu'était le village de Val-Jalbert au départ, à notre avis.

PAR LE PRÉSIDENT:

190 OK. Puis tout de suite après, quand vous dites "pour assurer la pérennité du parc régional où ont vécu en grand nombre des familles", j'imagine qu'il y a de vos concitoyens qui sont proches du parc...

PAR M. GÉRARD SAVARD:

195 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

200 ... qui désireraient le visiter peut-être en dehors des heures d'ouverture, qui verraient une chute avec moins d'eau dedans, parce que la centrale turbinerait, comment vous voyez ça par rapport à vos citoyens qui sont à proximité?

PAR M. GÉRARD SAVARD:

205 Bien, je pense que l'entente qu'il y a eue entre le Parc régional de Val-Jalbert et la Société d'énergie, au niveau du nombre d'heures de turbinage et de la visibilité de la chute, et comme le Parc de Val-Jalbert vient de subir des rénovations de près de vingt millions (20 M\$), il est normal que ce site-là soit protégé et non pas accessible à tout le monde quand on veut, là.

210 Il faut comprendre que quand on met autant d'argent dans un attrait touristique, la meilleure des choses, c'est de le protéger au maximum. Alors les visites impromptues, à mon avis, doivent être contrôlées.

PAR LE PRÉSIDENT:

215 OK. Monsieur Labrie.

PAR LE COMMISSAIRE:

220 Selon les différents scénarios du projet, les liquidités nettes ou le surplus dégagé pourrait rapporter à la municipalité entre vingt-sept-vingt-huit mille (27 000 \$-28 000 \$) à trente-cinq mille dollars (35 000 \$), des chiffres approximatifs, quel est le budget de votre municipalité?

225 Qu'est-ce que ça représente, ça, comme entrée supplémentaire par rapport à votre budget?

PAR M. GÉRARD SAVARD:

230 C'est un dixième pour cent (1/10 %). Notre budget est de trois millions (3 M\$), si je calcule rapidement, est-ce que ça représente bien ou un dixième (1/10 %) ou un centième (1/100 %), là.

PAR LE COMMISSAIRE:

Un centième (1/100 %), oui. Donc c'est pas très significatif, dans le fond, sur votre budget?

235 **PAR M. GÉRARD SAVARD:**

Immédiatement, monsieur Labrie, je suis d'accord avec vous.

240 Maintenant, il faut voir à long terme sur l'exploitation de vingt (20) ans ou possiblement de quarante (40) ans.

Et c'est évident que malheureusement, nous ne serons pas présents pour voir les bénéfices que pourra apporter cette installation-là, c'est évident.

245 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci, j'ai pas d'autres questions.

250 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup, bonne soirée.

255 _____
ÉRIC DONALDSON

PAR LE PRÉSIDENT:

260 Maintenant, j'inviterais monsieur Éric Donaldson.

Bonsoir monsieur Donaldson.

PAR M. ÉRIC DONALDSON:

265 Bonsoir monsieur le Président, monsieur Labrie.

270 Donc monsieur le Président, d'emblée, tel que présenté, évidemment, je suis pas en faveur du projet tel que présenté, et puis vous allez voir, je suis très bref dans mon mémoire. Je tombe pas trop dans les motifs ou dans les détails, etc., donc voilà.

LECTURE DU MÉMOIRE

Entre parenthèses, et ce, à des prix frôlant le double, disons presque le double de l'évaluation comme telle, des prix du marché.

275 Alors voilà, c'était aussi court que ça!

PAR LE PRÉSIDENT:

280 Merci beaucoup. J'avais juste aussi une petite question. Avez-vous participé, vous, à la préconsultation que le promoteur a faite?

PAR M. ÉRIC DONALDSON:

285 Absolument pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

Absolument pas?

290 **PAR M. ÉRIC DONALDSON:**

Non.

PAR LE PRÉSIDENT:

295 Avez-vous une raison particulière?

PAR M. ÉRIC DONALDSON:

300 Sans doute le manque de diffusion de l'information que ça existait comme telle, là.

Moi, j'en parle à des clients et amis à Sainte-Monique, puis ils sont surpris, ils viennent les yeux ça de gros, barrer la chute de Val-Jalbert, ils sont pas au courant que ça se trame.

305 L'information circule peut-être pas tant que ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

310 Mais vous avez pas su qu'il y avait une préconsultation ou c'est parce que ça vous intéressait pas?

PAR M. ÉRIC DONALDSON:

315 Non, j'étais juste pas effectivement au courant. J'ai été mis plus au courant effectivement du
BAPE puis des activités par mes amis du Comité environnement comme tel, là, mais pas par les
médias à proprement parler ou par autre forme d'information.

PAR LE PRÉSIDENT:

320 OK. Monsieur Labrie.

PAR LE COMMISSAIRE:

325 Vous semblez être préoccupé par la biodiversité faunique de la rivière avec le projet, avec la
modification du débit de la rivière.

Est-ce que c'est sur toute la rivière ou c'est les trois (3) biefs, amont, le bief court-circuité et le
bief aval qui vous préoccupent ou si c'est une partie en particulier?

330 **PAR M. ÉRIC DONALDSON:**

Je vous dirais que c'est l'ensemble. Comme je vous dis, au niveau d'une grosse expertise
bioenvironnementale puis sur la biodiversité, c'est pas mon domaine d'expertise, mais il me semble
évident que, justement comme je dis, l'ensemble du système soit affecté.

335 Puis juste au niveau esthétique, justement, j'avais cette pensée-là hier, on peut penser au
niveau de la chute qui va avoir un impact esthétique où on parle du débit de point trois mètre cube-
seconde (0,3 m³/s), peu importe, débit esthétique à sept mètres cubes-seconde (7 m³/s), mais on
n'a pas parlé de l'effet esthétique non plus quand on passe sur le pont de la route 169.

340 Je suis bien curieux de qu'est-ce qui va rester, qu'est-ce qui va couler dans cette rivière-là.
Pour l'instant, il y a quelque chose, mais en diminuant, en tout cas il y a probablement d'autres
affluents, mais évidemment, la chute est probablement très certainement le principal.

345 Alors voilà ma réponse.

PAR LE COMMISSAIRE:

350 J'ai pas d'autres questions, merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

355 **PAR M. ÉRIC DONALDSON:**

Merci à vous.

360

COMITÉ ENVIRONNEMENT DE ROBERVAL

PAR LE PRÉSIDENT:

365 J'inviterais maintenant monsieur Bouchard-Lamontagne pour le Comité environnement de Roberval.

Monsieur Bouchard-Lamontagne, bonjour. La parole est à vous.

370 **PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:**

Bonjour. Merci. Bonjour tout le monde.

375 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Le Comité environnement...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3^e paragraphe, 2^e ligne, "... des gestionnaires.")

Ou fut, au passé.

380 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3^e paragraphe, 2^e ligne, "Cela fut dit...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, 3^e ligne, "... du site.")

385 C'était des engrenages qui faisaient tourner des meules, donc c'était pas nécessairement des turbines Francis, il y avait une petite dynamo à la sortie de la sortie d'eau qui activait le village.

390 On a aussi des sites d'interprétation de l'électricité dans la région qui s'appellent l'Odyssée des Bâisseurs à Alma, puis il y a à Shawinigan, la Cité de l'énergie. Donc déjà là, au niveau des touristes qui sont intéressés par ce genre d'installation là, on peut aller voir ça. Donc je vois pas nécessairement la correspondance avec la mission du site actuel.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Nous doutons...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 5^e paragraphe, 3^e ligne, "... jugé insuffisant.")

395 À l'époque. Aujourd'hui, on parle de point trois mètre cube-seconde (0,3 m³/s), donc c'est une vingtaine de fois moins que ce qui avait été jugé insuffisant en 94.

400 De plus, c'est quarante-cinq pour cent (45 %) du temps qu'il y aurait eu lieu, dans le premier projet, puis en ce moment, c'est cinquante-quatre pour cent (54 %) du temps qu'il turbinerait, le projet actuel. Il y a sept cents (700) heures de moins qu'on avait dans le premier projet en 94 qui a été refusé que là, aujourd'hui. Donc on trouve ça curieux que le projet, dans le fond, nous donne moins de possibilités au niveau des gens, de voir la chute naturelle, que dans la première fois.

405 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, avant-dernier paragraphe, avant-dernière ligne, "A-t-il vraiment...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... une si petite quantité.")

410 On voit la chute ici pendant la présentation!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Un pareil débit...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2^e paragraphe, 2^e tiret, dernière ligne, "... une attraction indéniable.")

415 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Excusez-moi, monsieur Lamontagne, vous avez dépassé maintenant le dix (10) minutes! Je veux juste vous dire qu'il vous reste quatre (4) minutes.

420 **PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:**

OK, bon bien, c'est parfait.

425 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 2^e paragraphe, 3^e tiret, 1^{re} ligne, "Pendant le printemps...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... et tout développement futur.")

430 Un autre truc qu'il y avait en 94, c'était le fait qu'ils tenaient pas compte de la possibilité de développer le tourisme hivernal.

Notre premier réflexe, ça a été de contacter Sentier plein air de Ouiatchouan, Sentier pédestre Ouiatchouan, puis le Club de Plein Air de Roberval.

435 On a appris que le Club de Plein Air augmente son achalandage d'année en année au niveau des pistes de raquette, des pistes de ski, puis ils doivent retourner des marcheurs à tous les jours. Ça, c'est une réalité qu'ils nous ont partagée, puis ils espèrent, dans le fond, continuer à développer les activités du côté village, parce que là, en ce moment, c'est juste du côté camping.

440 Puis le Sentier pédestre de Ouiatchouan, lui, il a commencé à remettre aux normes, dans le fond, toutes ses infrastructures, il a commencé par Lac-Bouchette, puis il ose terminer à la fin à Val-Jalbert, puis il veut continuer à avoir accès à son entrée. En ce moment, il y a des grilles, on peut plus entrer pour entrer à tous les moments, mettons, au sentier pédestre.

445 En ce moment d'ailleurs, le tourisme hivernal, ça commence, puis on a le Village sur glace qui est là pour démontrer que ça se développe, c'est un succès. Il y a des chalets et spas à Chambord aussi, les gens viennent ici pour les spas l'hiver.

450 Il y a de l'hébergement qui serait possible à offrir de plus en plus, parce qu'il y a des activités, comme Mishkumi, un gros festival de kitesurf sur le lac Saint-Jean avec des touristes de partout dans le monde qui viennent.

455 On a, nous, un projet d'auberge jeunesse à Roberval, on aimerait ça aller leur montrer la chute.

460 Puis après ça, il y a d'autres projets, comme des courses de chiens de traîneau, en ce moment, un comité de relance, c'est le Défi du Lac Saint-Jean. On serait bien heureux d'avoir une finale, dans le fond, qui pourrait arriver à la chute de Val-Jalbert, avec une soirée éclairée à la torche, par exemple.

Tous ces projets-là, ce serait difficile avec une chute qui serait à point trois mètre cube ($0,3 \text{ m}^3/\text{s}$), vous comprendrez, monsieur le Président.

465 Donc c'est ça, on voit qu'on est de plus en plus expert en tourisme hivernal, puis on aimerait bien que cette possibilité-là soit encore possible pour les heures futures, être disponible, la chute, où ce qu'on peut y aller autant le jour. Le soir, c'était éclairé avant, puis on comprend plus pourquoi on n'a plus accès à ça.

470 On interpelle aussi les Innus dans notre mémoire, parce que les Innus comme tels que j'ai
côtoyés, ils sont pas tous au courant de ce projet-là. Ils ont pas tant été consultés par le Conseil
des Montagnais, puis ils sont des fois vus comme les défenseurs de la terre, parce que c'était les
gens qui étaient les premiers habitants, avant que les gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean soient
ici.

475 Donc on s'imagine que ça devait être un site de contemplation à l'époque, avant que la
colonisation ait lieu, donc on interpellerait les gens de la Communauté de Mashteuiatsh...

PAR LE PRÉSIDENT:

480 En conclusion!

PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:

485 Oui. Donc à nous interpeller là-dessus, puis à regarder les décideurs.

490 On a fait une pétition. La pétition, en gros, on a rassemblé quatre cents (400) personnes
jusqu'à maintenant qui ont signé la pétition. Là, on veut vous la déposer pendant le BAPE, on
aimerait ça la mettre à la disposition des gens ici pendant les audiences pour qu'ils puissent la
signer.

495 On l'avait mise aussi sur Internet, puis on avait un groupe sur Facebook. Le groupe a
soixante-cinq (65) membres. Par comparaison à la Société d'énergie communautaire du Lac-
Saint-Jean, il y en a vingt-quatre (24) membres actuellement.

500 Donc c'est ça, on sait qu'il y a la onzième chute aussi qui s'en vient, l'Ashuapmushuan, on
pensait que c'était un débat clos.

505 Il y avait eu Négawatt qui avait été créé à l'époque, après le débat de l'Ashuapmushuan,
c'était un organisme qui promotionne l'efficacité énergétique.

505 Nous, on irait dans ce sens-là, au niveau du Comité environnement, puis on aimerait ça
accompagner la Société d'énergie communautaire pour aller vers l'efficacité énergétique, des
énergies vertes, beaucoup moins d'impacts qu'avec l'hydroélectricité qu'on connaît actuellement
dans le projet.

Donc ça conclut notre mémoire. Puis on vous remercie, monsieur le Président, puis le
BAPE, de nous avoir aidés.

510 Bien, ça nous aide d'avoir un médiateur avec nos décideurs actuellement.

PAR LE PRÉSIDENT:

515 Merci beaucoup. On demande pas de manifestation d'approbation, c'est parce qu'on se veut une assemblée neutre. On veut pas influencer ceux qui viennent en avant, ceux qui donnent une opinion contraire ont le droit à une opinion contraire.

520 Puis nous, on analyse les faits. Vous parliez tantôt de médiateur, mais dans le fond, nous, on analyse vraiment ce qui a été déposé comme documents à partir des faits qui nous sont soumis.

Maintenant, quand vous parlez de la population locale, vous la définissez comment, vous, la population locale?

525 **PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:**

530 La population locale, bien, admettons à l'automne, j'allais marcher auparavant à Val-Jalbert, on pouvait rencontrer sur le chemin de la chute peut-être une centaine de personnes, un professeur que j'ai eu à l'époque, des gens de Chambord qui venaient là aussi marcher, des gens avec des chiens.

535 La population locale, c'est les utilisateurs du site. La population locale, c'est des gens qu'on parle – moi, je parlais de ça souvent, que ce soit à mon milieu de travail, aussi par le biais de comités, je suis dans le Comité environnement, mais je me suis impliqué dans le Forum social régional, donc j'ai eu la chance de parler avec plusieurs acteurs dans la région au niveau de l'énergie, comme Patrick Déry.

540 La population locale, ça peut être des groupes communautaires aussi, comme le Centre populaire, j'en ai parlé au Centre populaire. Donc j'ai tâté le pouls un peu partout dans la population.

PAR LE PRÉSIDENT:

545 C'est les visiteurs, c'est pas juste la population de Chambord?

PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:

Non, c'est ça.

550 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK.

555 **PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:**

Local, c'est Chambord, ça peut être Roberval, ça peut être les gens qui sont en exode et qui reviennent aussi, du coin.

560 Puis on pense principalement à la population locale et du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans notre mention.

PAR LE PRÉSIDENT:

565 Moi, j'aimerais comprendre, à la page 3, quand vous dites: "De plus, pour nous, l'acceptabilité sociale s'exprimerait davantage par un résultat positif de la part de la population à un référendum".

Pourquoi, d'après vous, les gens sont pas venus signer le registre?

570 **PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:**

Parce que je pense qu'il y a un déficit démocratique dans notre région.

PAR LE PRÉSIDENT:

575 Ça veut dire quoi, ça?

PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:

580 Un déficit démocratique, j'ai l'impression que les gens ont moins le souci de s'informer de la chose publique.

585 Les gens sont inondés d'informations, puis la politique, par le passé, on sait que le référendum de 95, les gens sont déconnectés un peu de tout ce qui est politique depuis un certain temps, il y a un peu de cynisme aussi par rapport à des projets comme ça.

Donc je qualifierais que la population a un déficit démocratique; elle n'a pas tant le goût de participer au conseil. Je m'implique, puis je vois que oui, il y a un mouvement de plus en plus de s'intéresser, de lire, puis j'espère que ça va continuer dans ce sens-là.

590 Donc c'est pour moi un symptôme, dans le fond, d'un déficit démocratique en ce moment. Le registre n'a pas été signé par plus de monde, puis je pense que les gens de l'extérieur, quand ils viennent ici, voient aussi qu'on est une région qui est pas tant participative dans les instances démocratiques.

595 Il suffit d'aller à un conseil pour voir qu'il y a pas tant de monde que ça, admettons au conseil municipal de Roberval, puis j'en ai fait des conseils, puis il y en a ailleurs où ce qu'il y a plus de gens.

PAR LE PRÉSIDENT:

600 OK. Monsieur Labrie.

PAR LE COMMISSAIRE:

605 Le projet vous semble inacceptable, est-ce qu'il y a des modifications qui pourraient être acceptées qui pourraient le rendre plus acceptable, pour vous, pour votre groupe?

PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:

610 Moi, j'ai pensé au Trou de la Fée qu'il y avait déjà eu un barrage à l'époque, puis il est plus en fonction.

 C'est des infrastructures qui sont actuelles, qui sont encore là, en béton, puis je me demande pourquoi on n'a pas pris ces infrastructures-là.

615 La chute de Val-Jalbert, moi, comme telle, je considérerais qu'il faudrait la préserver naturelle, parce que son attrait, c'est comme elle est là en ce moment, c'est ce qui attire, selon moi, la plupart des gens à Val-Jalbert.

PAR LE COMMISSAIRE:

 Donc c'est pas ce projet-là, c'est un autre projet qui pourrait le remplacer, selon vous?

PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:

625 Ça a été une réflexion. J'ai participé aux consultations avant, j'ai parlé avec Alexandre Gauthier qui est là aussi, j'ai rencontré à deux-trois (2-3) reprises par le passé, on a regardé de bord en bord, j'avais beaucoup de questions. C'est pas d'hier, dans le fond, qu'on est contre.

630 On a vraiment eu une réflexion avant d'être contre. J'en ai parlé à plusieurs, puis à un moment donné, c'est le constat. Donc c'est ça.

La pétition, c'est pour ça qu'elle est dans ce sens-là.

635 **PAR LE COMMISSAIRE:**

J'ai pas d'autres questions, merci monsieur.

640 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Bouchard-Lamontagne.

PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:

645 Merci à vous.

JEAN-YVES NADEAU

650 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'inviterais maintenant monsieur Jean-Yves Nadeau.

655 **PAR M. JEAN-YVES NADEAU:**

Bonjour.

660 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonjour. Donc on a reçu votre addenda, votre changement. Nous, on va essayer de suivre dans les deux (2) versions.

665 **PAR M. JEAN-YVES NADEAU:**

Oui. Monsieur le Président, monsieur le Commissaire!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Je vous remercie ...")

670 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... qu'il contient.")**

Avec support visuel!

675 Le premier point, c'est l'acceptabilité sociale! Les points que j'ai résumés!

L'acceptabilité sociale, d'après moi, n'est pas réelle à mon avis, pour les raisons suivantes! La perception du projet, c'est souvent l'utilisation par le promoteur de l'expression minicentrale au fil de l'eau et aussi, j'ai entendu aussi reconstitution historique de la dynamo du site de Val-Jalbert.

680 Puis même des citoyens m'ont parlé de ça, que c'était seulement de reconstituer un peu la petite dynamo qu'il y avait à l'époque.

685 Ça laisse sous-entendre qu'il n'y aura aucun impact visuel sur la chute et la rivière, ce qui pourrait expliquer le peu de participation des gens.

La forte opposition en 2001, j'ai mis beaucoup de détails dans le mémoire complet, en 2001, contre le programme de minicentrale au Québec. Il y avait quatre-vingt-dix-sept pour cent (97 %) des trente (30) mémoires déposés aux consultations publiques dans la MRC Maria-Chapdelaine qui s'opposaient à ce type de projet.

690 Le sondage, pour revenir au sondage de la firme GPS du projet en cours, qui a été fait en 2009, était ambigu au sujet de l'acceptabilité sociale du projet de Val-Jalbert, parce qu'il y a soixante-dix-sept pour cent (77 %) des répondants qui sont en faveur du projet, si on préserve la chute naturelle. Ça, j'ai mis entre parenthèses qui reste à démontrer, mais il y a aussi soixante-dix pour cent (70 %) des répondants qui prétendent qu'ils manquent d'informations au sujet du projet.

695 Je suis déjà rendu au deuxième point qui est un retour sur les audiences publiques du BAPE de 94!

700 La conclusion du BAPE à cette époque, c'était que le projet représente l'utilisation d'un site patrimonial à des fins jugées non légitimes par la population. Le projet représente un risque de concurrence avec la vocation récréotouristique du site, et les impacts anticipés reposent sur une image incomplète et fragmentée des écosystèmes de la zone d'étude, laissant une incertitude scientifique sur la valeur du débit minimal réservé à des fins écologiques.

705 Il y a une deuxième page concernant les audiences publiques de 94! Il y avait une forte opposition au projet. Puis aussi, je mets en relief certaines similitudes de 94 versus 2012. Sur quarante (40) mémoires déposés à l'époque, il y en avait trente-cinq (35) qui étaient contre le projet, c'est-à-dire quatre-vingt-huit pour cent (88 %) d'opposition. Il y avait des inquiétudes

710 concernant la préservation de l'intégrité du site, de la chute de la rivière, ce qui est encore le cas aujourd'hui.

Pour ce qui est du débit réservé ou esthétique, c'est-à-dire quand il y a du tourisme, il semblait trop bas à l'époque, et c'est encore le cas. Il y a une petite variante.

715 En 94, c'était six mètres cubes par seconde ($6 \text{ m}^3/\text{s}$), et en 2012, on parle de sept mètres cubes par seconde ($7 \text{ m}^3/\text{s}$).

720 Le débit minimal n'est pas écologique d'après moi et d'après les informations que j'ai consultées sur le site du BAPE. En 94, on parlait déjà de deux mètres cubes par seconde ($2 \text{ m}^3/\text{s}$) et la version 2012, point trois mètre cube par seconde ($0,3 \text{ m}^3/\text{s}$). C'est sept (7) fois moins qu'à l'époque.

725 La période de débit réservé, ça, c'est une citation dans un mémoire de la MRC Domaine-du-Roy qui s'opposait farouchement à l'époque:

"La période de débit réservé freine toute capacité de développement touristique en dehors de cette période."

730 "Aucune indication – c'est tiré d'un autre mémoire, du même mémoire de la MRC du Domaine-du-Roy – aucune indication des effets du mode de gestion en période hivernale", je mentionne le débit écologique de deux mètres cubes par seconde ($2 \text{ m}^3/\text{s}$).

735 Il y a un autre mémoire qui a attiré mon attention également, celui de la Ville de Roberval: "Que serait Val-Jalbert avec une chute d'eau fortement diminuée?" Ça va pour la partie du BAPE.

Je le dis, c'est un résumé, c'est incomplet, mais étant donné le temps!

740 Par rapport au site historique et patrimonial, suite au BAPE de 94 qui suggérait de rejeter le projet, la Ville de Chambord a demandé la préservation du site exceptionnel au ministère de la Culture, afin de classer le village et en assurer ainsi la survie et la protection comme site historique et patrimonial.

745 Ensuite, deux (2) ans plus tard, le site a été classé site historique le 8 août 96 par le ministère de la Culture.

Après ça, j'ai passé les étapes d'achat par la MRC et tout! Investissements majeurs en 2009, ça a été près de vingt millions (20 M\$) qui a été investi sur ce site historique pour le rajeunissement et la réfection des infrastructures.

750 D'ailleurs, en 2011, il y a eu une nomination aux Grands prix du tourisme canadien comme l'expérience touristique de l'année au Canada pour le site historique de Val-Jalbert.

755 La Corporation faisait part également que l'achalandage a augmenté beaucoup depuis deux (2) ans, suite à ces investissements-là, c'est génial. C'est devenu le deuxième site touristique en importance dans la région, au Lac-Saint-Jean c'est-à-dire, après le Zoo de Saint-Félicien.

760 En 2012, on le sait, c'est le projet de centrale hydroélectrique sur la rivière Ouatouchouan qui déteint un peu avec le reste, je trouve. Les impacts négatifs de ça, c'est des constructions sur trois (3) années, la lancée qu'on a, la montée qu'on a va être estompée.

Après ça, le débit minimal versus l'impact écologique, c'est beaucoup d'inconnues de ce côté-là.

Puis le débit réservé versus l'impact visuel, c'est un autre impact négatif, d'après moi.

765 Pour le point 4, la rentabilité du projet, le point qui est ressorti dans mon mémoire! J'ai pas de documents écrits comme tels!

PAR LE PRÉSIDENT:

770 Ça va très bien, parce que je trouve que vous faites un bel effort de synthèse pour entrer dans le quinze (15) minutes! Ça va bien.

PAR M. JEAN-YVES NADEAU:

775 J'ai fait une synthèse, mais elle est encore trop longue, c'est pour ça que j'ai refait un résumé plus court encore.

PAR LE PRÉSIDENT:

780 Oui, mais nous, comme on a déjà lu le mémoire au complet, bien, c'est pour ça que ça va bien.

PAR M. JEAN-YVES NADEAU:

785 C'est une synthèse de la synthèse!

Les risques pendant la première période de vingt (20) ans, que je considère critique, parce que c'est la période de financement! Il y a une très faible marge de profit, les six (6) premières

790 années, entre autres, pour les quatre (4) partenaires. Ça donne une moyenne près de quatre cent cinquante mille dollars (450 000 \$) pour les quatre (4) partenaires, selon le document DA7 qui a été déposé ici.

795 C'est une situation particulièrement préoccupante pour le partenaire Conseil des Montagnais, avec des pertes cumulatives de cinq cent cinquante mille (550 000 \$) pour les cinq (5) premières années, selon le document DA7. C'est ce que j'ai vu.

800 Aussi, soulignons des risques importants, d'ailleurs par la firme comptable qui a écrit ce document-là, DA7, je cite:

"Les résultats pourraient être très différents des informations présentées – plus loin, c'est écrit – et les écarts pourraient être importants aussi."

805 Ça veut dire que des revenus changés en pertes, c'est fort possible, puis déjà qu'on a des pertes.

810 Après ça, il y a des risques qui ont été soulignés dans l'avis public que la MRC Maria-Chapdelaine a envoyé à ses citoyens, parce que je suis de cette MRC, c'est des risques qui ont été soulignés, mais aussi qui sont prouvés, parce qu'ils ont fait un emprunt supplémentaire de trois cent mille dollars (300 000 \$) au cas où il y aurait des pépins dans les premières années.

On se rappelle qu'il y avait déjà un projet d'emprunt de douze millions de dollars (12 M\$).

815 Pour ce qui est du point 5, c'est le coût aux citoyens pour le programme d'achat d'électricité. C'est un point important aussi qui me chatouille passablement. L'achat d'électricité produite au coût indexé de huit cents du kilowatt (8 ¢/kW), pour se ramasser, après quarante (40) ans, à vingt et une cents (21 ¢/kW).

820 Si par exemple, parce qu'il faut pas oublier que le turbinage va se faire en période de crue, on dit souvent, bien, c'est pas grave, les grands barrages sont là pour absorber le surplus d'énergie, mais eux autres aussi ont la crue en même temps, ça fait que la crue est inutile, ils sont obligés d'en laisser couler à un moment donné.

825 S'il y a aucun besoin énergétique, le coût assumé par les Québécois, à la hauteur de quatre cent vingt-cinq millions (425 M\$) pour quarante (40) ans. C'est ce que ça va coûter pour le site de Val-Jalbert seulement, pour les quarante (40) années.

Si on est chanceux, on va pouvoir le vendre aux alumineries à quatre point trois cents du kilowatt (4,3 ¢/kW). Le coût assumé par les Québécois, c'est l'écart entre huit (8 ¢/kW) et quatre

830 point trois cents du kilowatt (4,3 ¢/kW), c'est deux cent vingt-trois millions (223 M\$) pour quarante (40) ans.

835 L'impact sur la facture d'électricité, on le sait, ça monte tout le temps, des citoyens et des entreprises, Hydro a demandé une autorisation pour une hausse d'un point sept pour cent (1,7 %) à la Régie dernièrement, qu'on a vue passer dans les journaux, qui a été refusée d'ailleurs, puis ils prétextaient entre autres que l'énergie éolienne qu'ils achètent, elle coûte très cher. Ils ont pas mentionné les minicentrales, mais c'est dans le même ordre de grandeur.

840 Pour passer au point 6, je retombe à la synthèse de mon mémoire!

J'ai une conclusion préliminaire!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Je crois...")

845 **FIN DE LA LECTURE (Page 8, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... par des spécialistes neutres.")**

Ma proposition, c'est une proposition de microturbine, deux mégawatts (2 MW) ou moins.

850 Les avantages de cette alternative, c'est que c'est un investissement minimal, d'après moi. On peut produire deux mégawatts-heure (2 MW/h) avec un très petit débit de deux mètres cubes par seconde (2 m³/s). J'ai un graphique à cet effet que j'ai tiré d'un volume qui parlait de ce type de turbine.

855 J'ai repris la hauteur de chute du projet de 94 qui était de cent quarante mètres (140 m). Sur ce graphique, on voit qu'avec cent quarante mètres (140 m), avec deux mètres cubes d'eau par seconde (2 m³/s), on peut produire deux mégawatts (2 MW).

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, point 7, 3^e puce, "Débit moyen...")

860 **FIN DE LA LECTURE (Page 8, dernière ligne, "... le réseau d'Hydro-Québec.")**

865 Ça, c'est une partie technique qu'on n'a pas parlé beaucoup, qui a pas été discutée pendant les séances, mais se synchroniser au réseau, puis redébarquer, puis rembarquer tous les jours, c'est critique pour le réseau, puis très risqué.

PAR LE PRÉSIDENT:

En conclusion!

870 **PAR M. JEAN-YVES NADEAU:**

Je vais parler de mes deux (2) graphiques!

875 Je voulais comparer, sur ce graphique-là, l'annexe 9, la gestion de jour, si on regarde le graphique à l'écran, la ligne rouge, c'est le débit moyen naturel de la rivière Ouiatchouan.

La courbe en bleu, c'est le débit restant de la rivière avec le projet de seize mégawatts (16 MW). On voit que c'est beaucoup plus bas.

880 Puis ce que je propose, avec deux mégawatts (2 MW), dans le fond, on enlève deux mètres cubes ($2 \text{ m}^3/\text{s}$) à la courbe naturelle, ça donne la courbe verte qu'on voit à l'écran.

C'est aussi simple que ça. Ça, c'est la gestion de jour.

885 Puis ça, c'est la gestion de nuit.

Pour ce graphique-là, dans le fond, bien, on va suivre, dans le fond, deux mètres cubes ($2 \text{ m}^3/\text{s}$) plus bas que le débit actuel naturel de la chute et de la rivière. Puis ça, ça va suivre la fluctuation des saisons naturelles.

890 Ce qui n'est pas le cas évidemment avec la centrale de seize mégawatts (16 MW), si on porte attention à la ligne bleue dans le bas du graphique de cette partie.

895 Pour ce qui est de ma conclusion finale, de par ma nature environnementale, monsieur le Président!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "J'ai beaucoup hésité...")

FIN DE LA LECTURE (Page 12, fin)

900

PAR LE PRÉSIDENT:

905 Merci beaucoup. Dans votre conclusion préliminaire, vous parlez que le type d'ouvrage proposé est incompatible, moi, j'aimerais ça que vous m'expliquiez pourquoi il est incompatible?

PAR M. JEAN-YVES NADEAU:

910 Bien, le projet de seize mégawatts (16 MW), parce que ce qui fait l'image du site de Val-Jalbert, c'est sa chute, c'est la beauté de sa chute. C'est le débit aussi qui passe dedans, puis le débit naturel, selon les saisons.

915 Seize mégawatts (16 MW), il reste plus grand-chose qui passe, c'est point trois mètre cube (0,3 m³/s), c'est plus rien. Même la MRC Domaine-du-Roy disait, dans le mémoire de 94, que si elle voulait développer l'achalandage touristique en dehors de la période d'été, c'était impossible avec ce projet-là, puis c'est un projet similaire, 94 et 2012, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

920 OK. Monsieur Labrie.

PAR LE COMMISSAIRE:

Votre proposition de projet de microturbine, c'est de votre cru?

925 **PAR M. JEAN-YVES NADEAU:**

Oui, absolument. J'ai fouillé sur Internet, j'ai trouvé des documents intéressants.

930 Ça reste à valider avec les experts, bien sûr.

PAR LE COMMISSAIRE:

Vous avez pas d'idée de l'ampleur du coût d'un projet comme ça?

935 **PAR M. JEAN-YVES NADEAU:**

940 Non, absolument pas. D'ailleurs, je m'étais inspiré d'un projet qui avait été discuté sur la Pointe-des-Pères à l'époque dans le secteur de Dolbeau. C'était de reconstituer une turbine historique des Pères Trappistes de l'époque, c'était point trois mètre cube par seconde (0,3 m³/s) seulement, si je me rappelle bien, puis c'était rentable.

945 Il y a des spécialistes de petits ouvrages comme ça qui permettent d'avoir moins d'intermédiaires, puis de générer des fonds pour, par exemple le site de la Pointe-des-Pères, mais aussi pour le site de Val-Jalbert.

Je sais que ça se fait, c'est connu, puis ça fonctionne.

PAR LE COMMISSAIRE:

950 Mais il se pourrait quand même que ce projet-là, avec les investissements, que ce projet-là ne soit pas rentable, c'est à démontrer, c'est ça?

PAR M. JEAN-YVES NADEAU:

955 J'ai pas d'information assez détaillée pour ça, j'ai pas les connaissances pour ça non plus.

Mais étant donné que c'est beaucoup plus petit, les installations d'une turbine à deux mégawatts (2 MW), c'est tout petit, ça demanderait une petite conduite. Moi, dans ma tête, ce serait beaucoup moins coûteux.

960 Il y a sûrement un ordre de grandeur entre les deux (2) projets, mais je peux pas mettre de chiffres là-dessus actuellement.

PAR LE COMMISSAIRE:

965 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

970 Merci beaucoup monsieur Nadeau.

ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN

975 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'inviterais maintenant la représentante de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, madame Aline Gagnon.

980 Bonsoir madame Gagnon.

PAR Mme ALINE GAGNON:

985 Bonsoir monsieur Fortin, bonsoir monsieur le Commissaire!

En tout premier, je tiens à vous informer que compte tenu du temps alloué pour faire la lecture du mémoire, j'ai dû retirer quelques paragraphes du présent mémoire.

PAR LE PRÉSIDENT:

990

Mais vous êtes pas pénalisée pour ça, puisque le mémoire au complet est déposé, et la Commission l'a lu au complet aussi.

PAR Mme ALINE GAGNON:

995

C'est ça, je suis pas inquiète.

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

1000

Merci. Vous rentrez parfaitement dans le temps.

PAR Mme ALINE GAGNON:

1005

Oui, je me suis pratiquée!

PAR LE PRÉSIDENT:

1010

C'est bien! Regardez, quand vous parlez du sentiment d'appartenance, à la page 10, vous dites "la Société a tenté de créer un sentiment d'appartenance", puis en conclusion, vous revenez sur le bon travail de consultation.

J'aimerais ça vous entendre là-dessus, comment vous expliquez ça, qu'est-ce qui vous fait dire ça, finalement?

1015

PAR Mme ALINE GAGNON:

Bon, alors si on veut, si je prends un exemple général, si on veut qu'un projet fonctionne, la première des choses à la base, il faut consulter la population, il faut l'informer, il faut faire plein de choses pour lui rendre l'accessibilité aux informations.

1020

Alors c'est ce qui a été fait pour ce projet-là.

1025 Et puis c'est comme ça, en tout cas, au bout de la ligne, qu'on finit par avoir l'acceptabilité sociale.

1030 Alors pour nous, ce projet-là nous paraît un projet que les gens ont eu la chance et toute l'information. Il y avait des soirées d'information.

Alors les gens n'avaient qu'à se présenter, on y participait par des ateliers. Il y a eu une participation citoyenne.

1035 Alors si on avait des choses, c'était là qu'il fallait le faire. Mais je pense qu'en tout temps, les gens de la Société étaient disponibles pour répondre à nos questions à part les soirées d'information, ce que nous, on a déjà fait à quelques reprises.

PAR LE PRÉSIDENT:

1040 Monsieur Labrie.

PAR LE COMMISSAIRE:

1045 Est-ce que dans le processus d'information il y a des choses qui auraient pu être améliorées?

Les citoyens nous disent qu'il y en a certains qui manquent d'information, entre autres qu'ils avaient pas perçu que le bief court-circuité, que les chutes seraient à si faible débit.

1050 Est-ce qu'on aurait pu insister sur ces aspects-là?

PAR Mme ALINE GAGNON:

1055 Bien, en tout cas, moi, je peux vous dire que je suis allée à toutes les séances d'information, j'ai participé à tous les ateliers. J'ai rencontré à plusieurs reprises la Société d'énergie, et j'ai fait plusieurs appels pour avoir de l'information.

Pour moi, en tout cas, ça me satisfait, ce que j'ai eu comme information.

1060 Je ne suis pas une ingénieure, donc je peux pas commenter plus que ça. Moi, avec ce que j'ai compris, puis avec ce qu'on m'a montré, moi, ça me paraît satisfaisant.

PAR LE COMMISSAIRE:

1065 Merci madame Gagnon, j'ai pas d'autres questions.

PAR LE PRÉSIDENT:

1070 J'en aurais une petite dernière!

Vous nous avez commenté le débit écologique, mais c'est quoi votre préoccupation, votre attente par rapport au débit esthétique, comme Organisme de bassin versant? Parce que vous, les enjeux, c'est sur l'eau.

1075 Donc j'aimerais ça vous entendre là-dessus.

PAR Mme ALINE GAGNON:

1080 OK. Alors ce qu'on nous a dit actuellement, c'est que le débit esthétique serait à sept mètres cubes-seconde (7 m³/s). Ce qui veut dire que si on regarde, nous, quand on est en période de sécheresse, au niveau du réservoir du lac des Commissaires, je peux à ce moment-là vous dire qu'on a des communications avec le site historique de Val-Jalbert pour qu'on puisse avoir un débit esthétique acceptable.

1085 Et ça nous est déjà arrivé, en période de sécheresse, d'être obligés de baisser le niveau du lac des Commissaires quand même assez bas, c'est sûr que ça a fait crier un petit peu les gens qui sont autour, parce qu'au niveau des prises d'eau potable puis au niveau de l'accès des bateaux, des quais, quand ça baisse beaucoup, ça crée des problèmes.

1090 Mais par contre, on avait assuré, avec Val-Jalbert, un débit esthétique de la chute qui était à point six mètre cube-seconde (0,6 m³/s).

1095 C'est ce qu'on avait dans un cas, c'était comme un cas extrême où on avait une période de sécheresse très importante cette année-là.

Parce que moi, je pense qu'à sept mètres cubes-seconde (7 m³/s), c'est sûr que c'est peut-être pas, on pourrait avoir plus que ça, ce serait encore plus beau, mais à sept (7 m³/s), je pense que c'est acceptable, dans le but d'avoir un projet d'hydroélectricité.

1100

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous avez déposé un mémoire sous la cote DM20 qui est non présenté. Dans une de vos recommandations, la recommandation numéro 3, vous dites que "les retombées économiques soient redistribuées équitablement entre les acteurs du milieu y compris le comité de gestion", parce que vous déposez cet autre mémoire-là au nom du comité de gestion.

1105

Qu'est-ce que ça veut dire, ça, que les retombées économiques soient redistribuées équitablement?

1110

PAR Mme ALINE GAGNON:

Bon, alors ce que je veux dire à ce moment-là, c'est qu'il y a plusieurs acteurs, je parle à ce moment-là de la Municipalité de Chambord qui est un acteur, les MRC, il y a aussi les organismes communautaires, comme nous on fait partie, qui est le Comité de gestion de la rivière Quiatchouan, alors c'était dans ce but-là.

1115

C'est sûr que nous, on aimerait recevoir des sous pour être capables de diffuser l'information, puis d'être capables de continuer de maintenir notre table de concertation, parce que nous ne recevons aucun argent gouvernemental. Alors c'est difficile pour nous.

1120

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est dans ce sens-là?

1125

PAR Mme ALINE GAGNON:

C'est dans ce sens-là, oui.

1130

PAR LE PRÉSIDENT:

OK. Merci beaucoup.

1135

PIERRE TANGUAY

PAR LE PRÉSIDENT:

J'inviterais maintenant monsieur Pierre Tanguay.

1140 **PAR M. PIERRE TANGUAY:**

Bonjour monsieur le Commissaire, monsieur le Président.

1145 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonsoir.

PAR M. PIERRE TANGUAY:

1150 C'est la deuxième fois qu'on se voit! J'ai un petit dépôt de mémoire, il est pas tellement long.

Je le fais à titre personnel, puis c'est dans aucun but de retirer des argents plus tard de ça ou autre, on s'entend!

1155 Mon dépôt de mémoire a deux (2) documents, vous devez l'avoir en main, je crois. Il y a un document qui avait été déposé en 94, c'est un dépôt de mémoire par monsieur Christian Girard, c'est une personne qui avait défendu la chute à ce moment-là. Mais je vous ferai pas la lecture du document au complet, il va y avoir quelques lignes à lire à l'intérieur.

1160 Je pense que je vous l'avais indiqué, vous devez l'avoir en main?

PAR LE PRÉSIDENT:

Absolument, puis on l'a lu au complet.

1165

PAR M. PIERRE TANGUAY:

Ça se peut que j'aie de la misère à parler, parce que j'ai fait beaucoup de menuiserie, puis j'ai du bran de scie partout dans la gorge! C'est pas parce que je suis gêné!

1170

PAR LE PRÉSIDENT:

On vous écoute.

1175 **PAR M. PIERRE TANGUAY:**

OK. Je vais essayer d'y aller doucement!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Moi et plusieurs...")

1180 **FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... du site.")**

Autrement dit, lorsque je vais sur le site, je fais partie du site, les arbres, la chute, la rivière, du village historique, j'en fais partie moi-même. C'est de même que je me vois, et plusieurs personnes de ma famille.

1185 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Donc j'ai un gros...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... la clientèle déjà existante.")

1190 Il faut pas se le cacher, la clientèle déjà existante du site, c'est ça qu'ils vont voir. Présentement, c'est ça qui les attire.

1195 Il ne faut pas modifier les infrastructures mises en place par la nature. Je veux dire par là que la nature a reconquis ses droits autour des bâtiments; les arbres ont poussé, la nature a repris ses droits dans ce sens-là. Et la rivière s'est comme nettoyée des déchets qu'elle avait eus dans les années mil neuf cent, elle est redevenue naturelle, si on peut dire. Quand je dis les infrastructures naturelles, c'est de ça que je veux dire.

1200 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 3^e paragraphe, 2^e ligne, "Intégrons plutôt...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3^e paragraphe, 4^e ligne, "... et de financement.")

1205 Peut-être plus de difficultés de gestion, mais quand même qui sont génératrices d'emplois et de financement.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4^e paragraphe, 4^e ligne, "Des activités...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 5^e paragraphe, 2^e ligne, "... un nouveau projet...")

1210 J'en avais déjà entendu parler, autrement dit, c'était comme vague, mais moi je suis pas un organisme, je suis pas sollicité pour faire partie d'un comité quelconque, OK! Vous comprenez ce que je veux dire, en fin de compte.

1215 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 5^e paragraphe, 2^e ligne, "... un nouveau projet...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 5^e paragraphe, dernière ligne, "... du BAPE.")

C'est-à-dire les 12 et 13 mars. C'est là que j'ai commencé vraiment à réaliser qu'il allait s'en faire un, un projet hydroélectrique, à ce moment-là.

1220 J'ai eu un questionnement à ce moment-là, en écoutant qu'est-ce qui se disait. À cette audience, une première question m'était venue à l'esprit, j'étais assis dans la salle à ce moment-là, le premier soir que vous êtes venus, à la suite de la lecture d'une partie du mémoire déposé en 94 par monsieur Christian Girard.

1225 Vous avez le document en main, on va aller à la page 3, si on peut dire, m'a vous lire un petit bout de ce qui m'avait allumé à ce moment-là, puis ce qui m'a confirmé dans mon questionnement!

On s'en va à la page 3, il y avait un petit bout dans son mémoire qui parlait, qui disait:

1230 "J'aimerais vous citer monsieur J.B. Fielding – je ne connais pas J.B. Fielding – éminent biologiste aviseur technique du Département du gibier et des pêcheries de l'Ontario, qui mentionnait dans son mémoire présenté à la Commission à ce moment-là..."

1235 C'est quand même dans les années, début 1900, on est quand même pas en 2012, ça fait presque cent (100) ans, et je cite qu'est-ce que l'éminent biologiste disait à ce moment-là, question d'eau et de poisson!

Il disait:

1240 "La corrélation des diverses créatures aquatiques entre elles peut être dérangée par l'enlèvement d'une ou plusieurs espèces de poisson sur une étendue définie d'eau. Il s'ensuit qu'aucun dérangement de l'équilibre naturel du poisson dans une certaine étendue d'eau bien définie ne saurait avoir lieu sans mettre en danger une (1) ou deux (2) espèces indigènes de cette même étendue d'eau."

1245 C'est ce que monsieur citait à ce moment-là, il était quand même assez réveillé, il voyait qu'il pouvait y avoir quand même des problèmes en jouant dans l'eau.

C'est ce qui m'avait fait faire le questionnement qu'on s'était fait à ce moment-là.

1250 Je vais continuer! Je vais remémorer la question que j'avais posée à ce moment-là. La question, qui m'était venue à l'esprit, c'était:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Quelles influences...")

1255 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, 3^e ligne, "... n'étaient pas significatives.")**

Il y avait eu quand même un palabre autour de ça, mais ça revenait à peu près à cette réponse-là.

1260 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, avant-dernière ligne, "D'autant plus...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... ou autres.")

1265 Je l'avais trouvée très courte puis pas très élaborée, puis je suis pas un grand connaisseur pour argumenter des heures avec eux autres là-dessus, mais je sais que ça peut avoir une influence. Puis la réponse était très simple. J'avais pas aimé la réponse que j'avais eue.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3^e paragraphe, 1^e ligne, "Un deuxième questionnaire...")

1270 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... de cette faille.")**

1275 On va aller lire à la page 7 de mon mémoire. Monsieur Girard avait fait une demande, lui, à un géologue, un monsieur René Tremblay de l'Université de Chicoutimi. J'ai fait la recherche après ma question, puis j'ai trouvé ça dans le mémoire de monsieur Girard à ce moment-là.

On va aller voir qu'est-ce que monsieur parlait de cette faille, moi, je parlais de faille, mais lui parle de secousse sismique. C'est ce qui se touchait. On va aller voir à la page 7!

1280 Je vais dire un petit peu les paroles de monsieur Girard, après ça on va embarquer sur ce que monsieur répond, le géologue de l'Université de Chicoutimi.

Monsieur Girard disait:

1285 "Demeurant tout près de la chute depuis bientôt vingt (20) ans, et connaissant bien la montagne et la rivière pour y avoir monté et pêché, je ne sais trop combien de fois, sachant que celle-ci est truffée de cavernes et de fractures de toutes sortes, je me suis posé la question à savoir s'il ne pouvait pas y avoir danger de construire une minicentrale telle que proposée – là, il nommait la compagnie qui voulait faire le barrage à ce moment-là, je la nommerai pas pour rien – puis il disait: j'aurais bien aimé soulevé cette question aux audiences, mais je n'ai pas eu l'opportunité de le faire. Donc j'ai cru bon de m'informer auprès d'un géologue, et si vous me permettez, monsieur le Président, je vais vous faire part de sa réponse."

C'est ce qu'il demandait à ce moment-là.

1295 Moi, je vais lire la réponse du géologue avant de continuer mon mémoire!

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais là, il vous reste quatre (4) minutes!

1300

PAR M. PIERRE TANGUAY:

Ah, déjà! Je vais aller vite, OK, m'a essayer d'aller plus vite!

Le géologue répondait:

1305

"Pour faire suite à votre demande sur les risques potentiels que pourrait amener une minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert, j'ai effectué une consultation auprès des personnes ayant une connaissance géologique accrue au Lac-Saint-Jean.

1310

"J'ai contacté par téléphone monsieur Gérard Woussen, professeur à l'UQAC en sciences de la Terre, qui m'a dit qu'il y avait eu un mémoire de maîtrise déposé par monsieur Éric Lamontagne sur l'étude de la fracturation du lac Saint-Jean en mai 1993."

Je vais abréger, je vais sauter quelques paragraphes, parce que c'est long un petit peu!

1315

"Monsieur Lamontagne a édifié un réseau de fractures qui s'active régulièrement dans le secteur sud-ouest du lac Saint-Jean, Chambord et Roberval."

Quand il dit qu'il s'active régulièrement, c'est quand même assez significatif.

1320

"À la figure 1, vous avez la localisation des épicentres."

Il y a plusieurs épicentres, on peut aller les voir à la page 13. Là, on va abréger, on va laisser ça là! On sait qu'il y a eu plusieurs secousses sismiques, on les a à la page 13. En 89, si je me souviens, 90, 68. De 1925 à 1994, en fin de compte! On dira pas tout, m'a pouvoir finir mon mémoire. Vous les avez en main, de toute façon, c'est correct!

1325

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, "La réponse...")

1330

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... de monsieur Christian Girard.")

Il reste quand même un doute quand même que c'est un sol fragile qu'on peut dire dans ce secteur-là. C'est ce que je voulais démontrer quand j'ai fait mon questionnement. Puis aujourd'hui, bien, je le démontre, on va dire, plus posément.

1335

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, avant-dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Une autre réponse...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, dernière ligne, "... en 1994.")

1340

On pourra peut-être relever en 94, lorsqu'il y a eu des questionnements, là.

J'ai un petit titre, j'avais marqué résignation sociale au lieu de dire acceptation sociale!

1345

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "J'ai de grands doutes...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 7^e ligne, "... une cause quelconque.")

1350

Tout ça pour dire que j'ai des doutes sur la manière qui se sont faites, parce que j'ai pas eu beaucoup d'information, moi, à l'effet que le barrage s'en venait officiellement, puis qu'on allait avoir des confirmations, puis de la manière qu'il allait être construit, surtout.

1355

Moi, dans mon idée, c'est un petit barrage qu'ils faisaient, un peu comme monsieur a parlé tantôt, là. Une petite amenée d'eau à l'intérieur du moulin, où on fait la petite centrale à l'intérieur du moulin, on rénove le moulin, on le met plus beau, parce que ça apporte un peu d'argent.

PAR LE PRÉSIDENT:

En conclusion!

1360

PAR M. PIERRE TANGUAY:

On va sauter quelques paragraphes, vous l'avez en main d'abord, c'est beau!

1365

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Le fait que...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin)

PAR LE PRÉSIDENT:

1370

Merci monsieur Tanguay. Moi, j'aimerais revenir, quand vous dites une grande partie d'une population muette, je voudrais que vous m'expliquiez ça, pourquoi la population est muette?

PAR M. PIERRE TANGUAY:

1375

Bien moi, je suis une personne de la région, comme je vous dis, je fais pas partie d'organisme, rien, je connais beaucoup de monde, parce que j'ai travaillé dans le public beaucoup. J'ai de la parenté beaucoup qui profite du site, je connais beaucoup d'utilisateurs du site, puis souvent, on va dire, peut-être dans les personnes que moi, je contacte, que je parle de ça, il y a

1380 une grande partie qui vont me répondre, bien, c'est dur, ça va emmener de l'argent dans la région, mettons, c'est dur d'aller à l'encontre des personnes qui proposent ça.

1385 C'est des personnes qui nous sont quand même proches, c'est soit nos élus ou nos nommés, ils ont beaucoup de misère à aller à l'encontre de ça, puis de s'afficher, on va dire, publiquement, puis officiellement, mettons, pour dire qu'ils sont contre peut-être la formule de ce barrage-là.

C'est une des choses qui ressort.

PAR LE PRÉSIDENT:

1390 C'est pour ça qu'elle serait muette?

PAR M. PIERRE TANGUAY:

1395 Bien, muette, ils osent pas s'afficher publiquement, puis dire, soit pour une raison X, peut-être qu'ils ont peur de perdre de la crédibilité aux yeux de leurs élus ou de leurs nommés, les personnes nommées qui nous gèrent.

1400 C'est tu clair dans la réponse?

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui.

1405 **PAR M. PIERRE TANGUAY:**

C'est une des raisons. Il y a pas rien que ça, il y en a plein qui me viennent pas à l'esprit, mais il y a celle-là entre autres.

1410 Des personnes qui sont vraiment contre, qui ont des bonnes raisons contre l'installation de même qui osent pas, qui ont pas voulu même venir se présenter aux audiences, parce qu'il y en a qui m'ont dit que ça pouvait même les rendre, on va dire, agressifs même.

1415 Il y en a qui ont même dit que ça pouvait les rendre malades, qu'ils allaient se rendre malades à défendre la chute, puis ils voulaient pas, mettons, ce coup-là, s'en mêler, parce qu'ils avaient déjà mis des efforts là-dedans. En tout cas, on en met tu d'autres?

PAR LE PRÉSIDENT:

1420 Non, ça va. Regardez, une dernière question!

Quand vous êtes venu le 13 mars, puis que vous avez eu certaines réponses par rapport à celles que vous avez soulignées en 94, est-ce que vous avez remarqué des écarts entre les deux (2)?

1425

PAR M. PIERRE TANGUAY:

Vous voulez dire des changements de réponses?

1430

PAR LE PRÉSIDENT:

Par exemple, quand vous avez questionné sur le barrage, sur la faille...

PAR M. PIERRE TANGUAY:

1435

J'ai remarqué que les questions qui ont été posées, qui avaient été posées en 94 et en 2012, sur certaines questions, il y avait des réponses qu'ils ne pouvaient pas donner en 2012, qu'ils auraient pu avoir été chercher les réponses dans les réponses de 94 et les donner présentement, mais que soit le promoteur ou le ministère de l'Environnement, il y a des choses qu'ils avaient pas été revoir ce qui avait été posé comme questions, pour donner les mêmes réponses.

1440

Ils ont pas donné des réponses différentes, mais ils ont fait comme le saut en disant, ah, il va falloir regarder ça!

1445

Mais ça avait été regardé en 94, il me semble qu'ils auraient déjà dû être au courant de ces réponses-là, d'après moi!

Il me semble que s'ils auraient été au fond de leur lecture! Ou ils voulaient pas remettre ça sur la table, tout simplement, en pensant que ça reviendrait pas.

1450

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Labrie.

1455

PAR LE COMMISSAIRE:

La corporation qui gère le Parc de Val-Jalbert nous a dit que le site en lui-même ne peut pas générer suffisamment de bénéfices pour s'autosuffire, pour être capable d'assurer son développement, et que le projet assurerait la pérennité du site et permettrait de développer et diversifier ses activités.

1460

Qu'est-ce que vous en pensez?

PAR M. PIERRE TANGUAY:

1465

Je suis un utilisateur du site depuis cinquante (50) ans. Depuis les dernières audiences en 94, on peut dire, si on avance, mettons, là, on est en 2012, si on s'en va dans les années 2002, j'ai remarqué qu'il y a eu des grosses dépenses d'argent qui se sont mises sur le site même, OK!

1470

Malgré le fait, entre guillemets, qu'il y a plus beaucoup d'argent qui rentre, puis qu'ils sont toujours dans le trou à tous les ans, d'un cent mille dollars (100 000 \$), il y a eu deux (2) gros chemins de fabriqués, des chemins forestiers de fabriqués chaque bord de la chute, pour avoir accès au haut de la chute et au bas de la chute. Ça, c'est des coûts quand même assez exorbitants pour du monde qui sont sur le crédit puis qui n'ont pas d'argent à mettre là-dedans.

1475

Il y a eu de l'endettement de fait de ce côté-là certainement, à moins qu'il y ait eu des subventions extraordinaires, mais ils ont pas cherché, on dirait, à laver ou à diminuer leur déficit.

1480

Quand ils parlent d'un déficit de neuf cent mille dollars (900 000 \$), depuis les dix (10) dernières années, puis après ça, on vient dire, on se pète les bretelles en disant, on a eu vingt et un millions de dollars (21 M\$) voilà deux (2) ans, puis qu'on n'a pas touché à notre déficit de neuf cent mille dollars (900 000 \$), mais qu'on a investi vingt et un millions de dollars (21 M\$), il y a un coffre vide, je le disais dans mon mémoire, il y a un petit coffre vide qui est resté là, de neuf cent mille dollars (900 000 \$).

1485

On dirait qu'il a été laissé là depuis dix (10) ans exprès, puis il a même été augmenté jusqu'à neuf cent mille dollars (900 000 \$), pour faire la promotion de l'obligation d'avoir un nouveau moyen de financement qui est un barrage au bout de dix (10) ans, pour parvenir à leurs fins.

1490

C'est de même que je le vois. Je le décris de même dans mon mémoire, vous l'avez en main, je l'ai pas lu tantôt, parce qu'il fallait que j'abrège.

1495 Mais vous l'avez en main, puis c'est mon idée, puis c'est pas rien que moi qui a cette idée-
là.

PAR LE COMMISSAIRE:

1500 Ça va, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

1505 **PAR M. PIERRE TANGUAY:**

Je vous remercie messieurs.

PAR LE PRÉSIDENT:

1510 Nous allons prendre une pause d'une dizaine de minutes, donc à neuf heures et cinq
(9 h 05) tapantes, on recommencera. Merci.

1515 _____
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1520

**REPRISE DE LA SÉANCE
MRC DU DOMAINE-DU-ROY**

PAR LE PRÉSIDENT:

1525

On reprend! Alors en attendant, peut-être que monsieur Bernard Généreux, le représentant de la MRC du Domaine-du-Roy, pourrait s'installer ici en avant!

Bonsoir monsieur Généreux, la parole est à vous!

1530

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

Bonsoir monsieur le Président, monsieur le Commissaire! Merci de nous entendre.

1535

Donc rapidement, vous comprendrez que la MRC a été étroitement associée à ce projet tout au long de sa préparation.

Donc la présentation que nous allons vous présenter est une occasion particulière pour faire connaître à la Commission les principaux motifs d'appui de la MRC à l'égard de ce projet, rappelant que toutes les municipalités ont cosigné le projet de mémoire qui vous est déposé.

1540

Inutile de rappeler que la MRC est un vaste territoire de dix-huit mille kilomètres carrés (18 000 km²) qui a un certain nombre de problèmes au plan de la démographie puis d'enjeux économiques, je pense qu'on en a déjà fait état antérieurement dans ma présentation.

1545

On est confronté à des problématiques, des enjeux sociaux importants, comme l'exode des jeunes, le vieillissement de la population, et bien sûr la crise forestière qui affecte notre territoire depuis, ma foi, les cinq (5) dernières années, a sévèrement affecté notre situation économique où on aurait perdu vingt-quatre (24) entreprises et près de mille (1000) emplois au cours des cinq (5) dernières années.

1550

Difficultés d'accès à des capitaux pour renouveler notre infrastructure industrielle.

Difficultés à faire lever de l'entrepreneuriat, la faiblesse entrepreneuriale, je pense qu'encore là, liée au secteur forestier notamment.

1555

Donc par défaut et dans ce contexte, la MRC a eu à se substituer en quelque sorte pour redonner à ce territoire-là le dynamisme auquel il a droit, et par plusieurs initiatives des dernières années, on a voulu donner un signal fort de cette volonté d'entreprendre et de développer notre territoire, dont entre autres notamment en réalisant le circuit cyclable, la Véloroute des Bleuets qui

1560 est un formidable exercice de concertation territoriale, la gestion des TPI, le développement de la deuxième et de la troisième transformations du bois, malgré le contexte de la crise. On tient à ce que la valeur ajoutée à nos ressources puisse être rendue possible sur le territoire.

1565 On a investi au-delà de deux millions (2 M\$) au cours des dernières années, pour accompagner un projet d'usine pilote en cette matière.

La gestion des baux de villégiature, des sablières et carrières, autant de leviers qu'on essaie de se donner pour justement compenser à la difficulté économique que nous traversons.

1570 Donc la volonté d'être un acteur actif dans le milieu, et le projet hydroélectrique s'inscrit naturellement dans cette perspective. Et c'est aussi un enjeu qui s'inscrit dans les préoccupations de notre schéma d'aménagement qui est actuellement en révision.

1575 Schéma qu'on a voulu aussi faire porter par une animation sans précédent du territoire, où on a voulu exprimer une vision stratégique du développement de notre territoire, en se donnant comme objectif d'être à terme la MRC la plus dynamique, entreprenante et attirante des MRC du Québec.

1580 Donc c'est un défi très ambitieux dans un contexte particulièrement difficile, et on comprend que le projet de Val-Jalbert, pour nous, est l'expression, en fait, de cette volonté de prendre en charge une ressource qui est à notre portée et qui s'inscrit dans cette préoccupation, de s'approprier les ressources et de les utiliser comme leviers pour accompagner des initiatives de développement sur le territoire.

1585 Donc encore là, les sommes importantes qui ont pu être consacrées au projet de Val-Jalbert, autant par sa démarche d'acquisition au cours des dernières années, parce qu'on comprendra que depuis 92, le territoire s'est donné comme objectif, à travers à l'époque d'un projet pilote, d'acquérir une portion, puis déjà on avait l'ambition d'acquérir cent pour cent (100 %) des actifs d'une propriété qui était détenue par un organisme gouvernemental extérieur à la région. On pourra toujours dire que c'est nous, mais on voulait s'approprier ce site-là, pour les raisons d'appartenance et de toute la symbolique que pouvait représenter le Village de Val-Jalbert.

1590 Donc la volonté de réinvestir des profits sur le site, et aussi d'éventuels profits hydroélectriques.

1595 Et ça, l'ambition hydroélectrique autour de Val-Jalbert s'inscrit naturellement dans un site qui de tout temps a été fondé sur la base de son potentiel hydroélectrique. Et on voulait, dans le respect des valeurs patrimoniales de ce site classé bien patrimonial, réaliser le projet.

1600 C'est en soi un défi important qu'on s'est donné, de réaliser ce projet-là dans une approche
partenariale, notamment avec la communauté de Mashteuiatsh qui, dans le contexte des
revendications territoriales, posait déjà à l'époque un droit sur ce site-là.

1605 Et on verra plus loin que c'est une préoccupation qu'on a constamment intégrée à la
démarche de ce projet.

Donc en 98, donc on a vu les années difficiles où, après avoir fait l'acquisition de cinquante
pour cent (50 %), ce qu'on a appelé SÉPAQ-Val-Jalbert, bien, on est en situation de difficulté. Le
site n'est pas rentable.

1610 Ce qui nous a amenés à élaborer, encore là dans une opération partenariale importante, un
plan de développement aux ambitions très grandes. On disait dix-neuf millions (19 M\$) ou dix-huit
millions (18 M\$) pour réaliser ce plan-là, comment allons-nous y arriver!

1615 On cherchait vraiment à faire en sorte qu'on sorte le site des difficultés dans lesquelles il se
retrouvait.

1620 Donc on examinait à ce moment la possibilité de financer le plan de développement par un
projet hydroélectrique. Arrive un contexte politique particulier qui nous permet d'aller chercher des
subventions importantes, donc huit millions point huit (8,8 M\$) de chacun des gouvernements en
2009, ce qui nous permet d'engager un plan beaucoup plus rapidement qu'on l'aurait espéré à
travers un plan de développement hydroélectrique.

1625 Cependant, ce plan-là garde sa pertinence dans la mesure où on permettrait la pérennité à
long terme du maintien des actifs, du maintien de la lancée qui était rendue possible par la
réalisation du plan de développement, parce qu'une fois qu'on investit vingt millions (20 M\$) dans
un site, il faut en maintenir la pérennité, en maintenir les actifs, maintenir les achalandages et
renouveler l'offre. Donc autant de besoins qui nécessitent le développement du projet
hydroélectrique.

1630 Donc pour y arriver, on met en place la Corporation du parc régional! Donc autre étape où
là, on devient cent pour cent (100 %) propriétaire du site de Val-Jalbert comme territoire. On
rachète la part de la SÉPAQ, et la MRC entre dans une nouvelle relation avec un conseil
d'administration désigné par le territoire auquel elle signifie des attentes d'augmentation de
l'achalandage par exemple, de réaliser, de retrouver une notoriété, parce que le site a perdu son
1635 statut de produit, ce qu'on appelait les produits d'appel à l'époque.

Donc grâce au plan de développement, on a permis au site de retrouver cette vigueur et cette notoriété, à tel point que l'an passé, le site a gagné le Prix de l'expérience touristique de l'année au Canada.

1640

Donc bien qu'on ait amélioré le sort du site par ces différentes interventions, on est devant encore un site qui est fragile et un site dont on veut de toutes les manières possibles assurer la pérennité, assurer l'accessibilité, puis de s'assurer que ce site-là n'ira pas en se dégradant, mais sera continuellement en renouvellement et accessible à la population.

1645

Donc le site doit nécessairement compter sur de nouvelles opportunités de sources de revenus, et c'est pourquoi le projet hydroélectrique prend en ce sens-là tout son sens.

1650

Donc l'entente qui a été convenue entre la Société d'énergie communautaire et la Corporation du parc régional permet – puis ça, c'était une des attentes signifiées par la MRC à la Corporation – c'est-à-dire entendez-vous dans une approche d'affaires avec la société en commandite, de façon à pouvoir convenir d'une entente à long terme, pour assurer la pérennité du site au plan de ses revenus.

1655

Donc des retombées pour Val-Jalbert, vingt millions (20 M\$) sur quarante (40) ans, donc c'est l'entente qui a été convenue, qui permet de garantir annuellement des entrées de liquidités au site, alors qu'on peut en même temps se préoccuper, de se soucier de l'achalandage, d'entrées de plus en plus importantes de visiteurs, de touristes, et qui permettent de maintenir le développement de ce site-là.

1660

Maintenant, si on revient dans le contexte de la politique énergétique! Bien sûr, quand en 2004, le gouvernement du Québec a annoncé sa nouvelle Stratégie énergétique, d'entrée de jeu on a voulu s'inscrire là-dedans, de manière à pouvoir aller chercher ce qu'on anticipait comme outil ou levier de développement par ce projet de développement hydroélectrique.

1665

Bien sûr, la place qu'on a voulu accorder aux communautés locales et aux nations autochtones, ça correspondait, pour l'essentiel, à la manière dont on souhaitait réfléchir le développement de ce projet-là.

1670

Donc on a déposé notre projet dans le premier bloc de cent cinquante mégawatts (150 MW) qui était réservé aux régions. Trois (3) partenaires ont été associés à ce projet-là.

1675

Donc la MRC du Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine et la communauté de Mashteuiatsh, et on sent que dans le contexte du renouvellement des sources de revenus pour le monde municipal, les leviers générés par Val-Jalbert qui est une opportunité extraordinaire pour le territoire permet, d'une certaine manière, d'alléger les pressions sur la sollicitation des différentes sources

gouvernementales, pour assumer nos responsabilités de plus en plus liées au développement de nos territoires.

1680 Donc dès 2007, on met en place la Société d'énergie communautaire, avec les trois (3) partenaires dont j'ai fait part antérieurement, et on commence à développer une approche qui va favoriser le développement social et économique de nos communautés.

1685 **LECTURE DE LA SYNTHÈSE MÉMOIRE (Page 10, 2^e puce, "Partenariat...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 11, fin)

1690 Et un fait particulier et dont on est particulièrement fier, c'est le caractère entièrement public de cette démarche. Il y a aucun intervenant extérieur...

PAR LE PRÉSIDENT:

En deux (2) minutes! En conclusion!

1695 **PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:**

... qui va permettre la réalisation de ce projet-là. C'est entièrement financé par des deniers publics et cent pour cent (100 %) des retombées seront publiques. Donc c'est la plus belle garantie qu'on peut se donner.

1700 Enfin, une préoccupation qui a été tout au long du projet, celle de la transparence, de la consultation.

1705 On n'a ménagé aucun effort pour s'assurer que le maximum de personnes puissent être associées aux préparatifs de ce projet-là.

1710 L'approbation du règlement d'emprunt, il s'est fait, même si on n'y était pas obligé, il s'est fait de manière volontaire, on l'a soumis à la consultation. On a fait ouvrir les registres pour lequel il y a eu vingt-trois (23) signatures d'opposition.

Donc on considère qu'on a là un projet qui reçoit une très large adhésion populaire.

1715 Je pense que le site qui est celui qui est au cœur de ce projet-là pourra, au cours des prochaines années, s'appuyer sur des revenus récurrents garantis, et on est convaincu que les retombées de ce projet-là sont essentiellement des retombées qui doivent servir de leviers à des projets de développement du territoire.

1720 Il y a un engagement déjà signé par le partenaire qu'il y aura un partage, un fonds de développement territorial qui sera constitué et qui sera mis au service, selon des modalités à convenir au cours des prochaines années.

1725 Donc on est profondément convaincu d'une solide acceptation de ce projet-là et en fait, je pense que souvent à travers la démarche, on a pu exprimer l'adhésion d'une majorité souvent silencieuse de nos territoires à des projets énergétiques qui ont fait souvent la manchette par l'extérieur, mais là, on a un projet qui s'appuie sur une solide adhésion populaire, et on peut dire que les élus n'ont ménagé aucun effort pour que cette majorité puisse s'exprimer.

1730 En fait, c'est en lien avec un engagement ou un référendum qu'on avait tenu au plan de l'ensemble de la région lors de la dernière élection municipale où on avait posé la question, quant à la volonté de la prise en charge des ressources naturelles par les communautés, et on avait vu un taux d'adhésion assez phénoménal de quatre-vingt-douze pour cent (92 %).

1735 Donc un projet cent pour cent (100 %) communautaire, porté par le milieu, au service du milieu, au service particulièrement du site de Val-Jalbert dont on est tous très fiers et qui doit continuer de pouvoir porter notre fierté et se développer à la hauteur de ses ambitions.

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1740 Merci monsieur Généreux. Est-ce que vous pourriez déposer le PowerPoint que vous avez présenté?

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

1745 Tout à fait.

PAR LE PRÉSIDENT:

1750 Ça fait un condensé de votre mémoire!

Moi, j'aurais une petite question à vous poser.

1755 Lors des préconsultations ou des consultations, il y a eu un certain nombre, quand même pas un grand nombre, mais un nombre quand même limité des citoyens qui ont participé à la préconsultation, c'est pas les vingt quelques – je sais pas le total de la population de la MRC, c'est vingt-cinq mille (25 000)?

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

On est moins de trente mille (30 000) maintenant, on est en décroissance.

1760

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais par rapport à l'annexe 6 de votre document, l'annexe 6, si on se rappelle bien, c'est le document qui a servi de consultation pour s'inscrire aux registres.

1765

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

Oui, tout à fait. Qui a été diffusé dans l'ensemble des foyers du territoire.

1770

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce que d'après vous, ça aurait été utile que l'ensemble des citoyens obtienne des informations sur le débit, sur les heures d'ouverture, etc.?

1775

Parce que c'est un document sur le règlement d'emprunt, c'est des chiffres comptables. Est-ce que vous pensez que finalement, est-ce que vous pensez que l'ensemble des citoyens avait toute l'information pour prendre une décision pour s'inscrire aux registres?

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

1780

Bien, écoutez, je pense qu'il faut voir l'opération dans son ensemble. Parce que cet exercice d'ouverture de registres, puis le document qui a été à ce moment-là produit présentait l'ampleur de l'emprunt auquel on devait procéder pour réaliser le projet.

1785

Sur les aspects plus techniques, les aspects plus d'accessibilité ou plus sociaux rattachés à ce projet-là, c'est bien sûr à travers les nombreux échanges et exercices de consultation qui se sont faits en amont du règlement d'emprunt, où les gens ont pu venir exprimer leurs préoccupations en regard des aspects plus techniques, quand on parle de débit esthétique, débit écologique, etc.

1790

Moi, je pense qu'il y a eu des bons exercices de présentation faits pour ceux qui étaient préoccupés par cette question-là.

1795

Maintenant, est-ce qu'on a assez diffusé les moments de ces consultations-là? Toute chose étant perfectible, on veut quand même rappeler que ça a été un souci tout au long de la démarche, et s'il avait fallu en tenir davantage d'exercices, parce qu'à un moment donné, quand on a fait

deux-trois (2-3) exercices semblables, on se rend compte qu'on commence à se répéter un petit peu!

1800 Ceux qui sont vraiment plus proches de ces questions-là, plus préoccupés, sont venus poser des questions, puis on les a faits, les ajustements.

PAR LE PRÉSIDENT:

1805 Monsieur Labrie.

PAR LE COMMISSAIRE:

1810 C'est qu'à cette période-là, on a vu que le nombre de participants était quand même limité, puis on voit aujourd'hui que la principale préoccupation des citoyens, c'est l'aspect visuel, l'aspect authentique de la rivière.

1815 Donc dans le cadre de votre règlement d'emprunt, vous distribuez à tous les foyers un document que vous dites détaillé, qui présente les données, les chiffres et les impacts du projet également.

1820 Et quand on va voir le document, c'est tout simplement les impacts, le risque économique et le risque financier. Il y a rien sur les vrais impacts qui préoccupent les citoyens, d'après ce qu'on a perçu.

Ça traitait pas des impacts comme tels sur l'environnement dans ce document-là. Il me semble que ça n'aurait pas été une bonne occasion de rejoindre tout le monde?

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

1825 Bien, quand je dis que toute démarche est perfectible, possiblement que si on avait à refaire l'exercice, il y a certains ajustements qu'il faudrait peut-être convenir entre nous.

1830 Mais encore là, souvent, on a aussi la tentation de faire la comparaison entre des chiffres de 94 puis des chiffres de 2012, mais les projets sont diamétralement opposés. On n'est plus dans une approche de barrage comme en 94 où on installait un vrai barrage en amont de la chute.

1835 Mais là, on n'est plus dans cette dynamique-là. Donc il faut faire attention à des comparables, puis le projet qui est devant nous, bien, est un projet qui a tenu compte de ce caractère essentiellement sensible de la chute.

1840 Je pense que Val-Jalbert existe beaucoup par la présence de sa chute et en tout temps, ce projet-là n'aurait sûrement pas reçu l'approbation du ministère de la Culture. Tout le site est un bien protégé au plan culturel, incluant sa chute.

Donc il a fallu faire la démonstration entre nous et avec les partenaires que le projet ne mettait pas en péril le statut classé bien patrimonial du site de Val-Jalbert, notamment par sa chute.

1845 Donc ça, je pense que ça a été la grande préoccupation tout au long des préparatifs de ce projet.

PAR LE COMMISSAIRE:

1850 Lors du projet de 1994, la MRC semblait préoccupée par le débit écologique qui était de deux mètres cubes-seconde (2 m³/s), alors qu'aujourd'hui, il est de point trois mètre cube-seconde (0,3 m³/s). Ça veut dire sept (7) fois moindre.

1855 Évidemment, vous étiez pas là à ce moment-là lors de ce projet-là, mais est-ce que c'est moins une préoccupation aujourd'hui?

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

1860 Encore là, on n'est pas dans la même nature de projet. Moi, de ce que je comprenais, c'est que lorsqu'on parlait du deux mètres cubes-seconde (2 m³/s) de 94, c'était pour la partie essentielle de la chute qui était affectée par un vrai barrage.

1865 Alors que là, on a davantage un ouvrage de déviation à travers une canalisation qui est souterraine dans le roc, puis ça, on a voulu faire en sorte que ça atténue le moins possible le caractère naturel du site.

Donc il y a des efforts importants qui ont été consacrés pour que justement, les impacts majeurs qui étaient créés par l'approche de projet défini en 94 ou proposé en 94, on n'est pas du tout dans cet univers-là pour le projet qui est devant nous, là.

1870 **PAR LE COMMISSAIRE:**

1875 Mais ce dont je vous parle, c'est le débit écologique sur le bief contourné, donc c'était deux mètres cubes-seconde (2 m³/s) dans le bief où sont les chutes, par rapport à point trois (0,3 m³/s) aujourd'hui!

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

Je vais demander à monsieur Gagnon peut-être de compléter.

1880 **PAR M. MARIO GAGNON:**

Oui, je suis le directeur général adjoint à la MRC!

1885 Si on se rappelle du projet de 94, la partie court-circuitée était beaucoup plus longue. Le bief court-circuité, c'était en bas de la chute à aller jusqu'à presque à la rivière, pas à la route 169, mais pas loin.

Donc le deux mètres cubes-seconde (2 m³/s), à l'époque, c'était une préoccupation, parce que tout le lit de la rivière, sur l'ensemble du site de Val-Jalbert, aurait été carrément réduit.

1890 Alors que là, le point trois mètre cube-seconde (0,3 m³/s) s'applique seulement sur une très courte partie entre le bas de la chute Maligne et le bas de la chute Ouiatchouan. Donc c'est pas vraiment – les projets sont très très différents.

1895 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1900 En page 7 de votre mémoire, vous parlez de 1996, la date à laquelle la MRC a exprimé son intention de développer le potentiel hydroélectrique à Val-Jalbert.

1905 Est-ce que c'est à partir de ce moment-là, à partir de cette orientation-là – parce que dans l'étude d'impact du promoteur, on parle d'une orientation que le Comité des ressources naturelles et du territoire aurait prise en 2006 pour développer le site de Val-Jalbert.

Est-ce que c'est 96 ou 2006?

1910 Autrement dit, votre volonté – et là, vous avez communiqué, j'imagine, cette volonté-là aux citoyens, parce que ça date de 1996?

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

1915 96, on était dans le plan de développement, j'imagine?

PAR LE PRÉSIDENT:

Page numéro 7!

1920 **PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:**

1925 On a, je pense, tout le temps été dans l'esprit qu'il y avait un potentiel énergétique, même la communauté autochtone, de son côté, quand on était dans l'exercice de revendication territoriale, voyait à Val-Jalbert un potentiel de développement touristique, et c'est pas un hasard que l'on se soit rejoint dans ce projet-là.

Parce que de part et d'autre, on anticipait un potentiel de développement énergétique à partir du site de Val-Jalbert.

1930 Maintenant, une fois qu'on a imaginé ça, comment on doit le bâtir pour respecter ce site-là qui a des caractéristiques tout à fait particulières!

1935 Donc c'est une réflexion qui s'est mûrie au fil du temps, qui a pris, je dirais, une forme un peu plus définitive à partir du moment où on a fait l'acquisition du site, où on est devenu entièrement propriétaire.

1940 Parce que souvenons-nous qu'à l'époque, le gouvernement fédéral voyait certaines difficultés de participer au plan de développement de Val-Jalbert, étant entendu que la SÉPAQ était aussi propriétaire, et dans nos bonnes relations fédérales-provinciales, bien là, subventionner un organisme du Québec, ça posait des difficultés.

1945 Donc on a dit, on va l'acheter. Donc une fois qu'on est devenu entièrement propriétaire, c'est là que le projet a pris de plus en plus forme, et qu'une fois qu'on a défini un peu les paramètres de ça, bien là, on a commencé à le débattre un peu plus publiquement, jusqu'à ce qu'on ait un projet qui, à ce moment-là, a trouvé sa définition plus définitive à travers la Société d'énergie et que là, on a engagé un processus de consultation formelle, étant entendu qu'on avait un projet qui, au niveau des partenaires, faisait consensus et qu'il fallait maintenant aller soumettre à l'attention de la population.

1950 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Le tourisme d'hiver, est-ce que vous prévoyez le développer?

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

1955

Écoutez, le potentiel de ce site-là, il y a encore un énorme potentiel, et je pense que la Corporation du parc de Val-Jalbert aura sûrement à réfléchir, au cours des prochaines années, comment on peut ouvrir une fenêtre ou une proposition ou une offre touristique hivernale.

1960

Ça, je pense que là, les préoccupations étaient de réaliser le plan qui n'est pas encore complètement terminé, soit dit en passant. Et qu'une fois qu'on aura bien contrôlé ce volet actuel de la restauration, de la mise à niveau du site, bien, l'opération en hiver, c'est un tout autre univers.

1965

On comprend que la fréquentation en hiver pose ses propres exigences, et que ce site-là, bien, il devra à ce moment-là se planifier en conséquence.

Je pense qu'il n'y a pas personne qui se ferme à l'idée qu'un jour, il y aura une offre touristique hivernale à développer et à mettre en marché éventuellement.

1970

PAR LE PRÉSIDENT:

Moi, j'aimerais vous entendre, une dernière, à la page 12 de votre mémoire, vous dites que le site a perdu depuis quelques années, "une perte majeure de notoriété et d'achalandage".

1975

Moi, j'aimerais savoir comment le projet, lui, va pouvoir compenser cette perte d'achalandage là?

Comment le projet va aller chercher des gens de plus et comment le projet va augmenter la notoriété, s'il se réalisait? Parce que si vous faites le projet, c'est pour...

1980

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

1985

Je pense que quand on a décidé d'acheter ce site-là, on était dans un pic touristique où l'achalandage était beaucoup par l'apport des voyageurs qui se déplaçaient en autobus, donc les "resorts" ou je sais pas trop quoi.

Bref, on était dans des années où il y avait cent cinquante mille (150 000) personnes peut-être, cent soixante (160 000)?

1990

PAR M. MARIO GAGNON:

Peut-être un peu en bas.

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

1995

Peut-être un peu en bas, mais il reste qu'on était, disons cent vingt-cinq-cent trente mille (125 000-130 000) personnes facilement. Et aussitôt qu'on a acheté le site, cette manière de se déplacer, puis il y avait tout l'afflux européen, a commencé systématiquement à diminuer, de sorte qu'on s'est retrouvé dans un creux de vague, autour de cinquante mille (50 000).

2000

Donc on achète, on tombe dans la pente descendante avec pas de moyen pour être capable de rénover un site qui, comme tous les sites touristiques, a absolument besoin de revenus nouveaux pour être capable de renouveler son offre.

2005

Il faut jamais perdre de vue que le Parc régional de Val-Jalbert, c'est un village. Donc c'est un village avec des bâtiments qui, si tu les rénoves pas, puis tu investis pas là-dedans, ça s'affaisse.

PAR LE PRÉSIDENT:

2010

Moi, ma question, c'était de savoir comment une centrale va faire que le site...

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

2015

Donc on a passé l'étape du plan de développement qui nous a permis de faire un effort de remise à niveau de tout ça, mais maintenant qu'on est plus à niveau qu'on l'était, qu'on a retrouvé une fréquentation au-delà de cent quelques mille personnes, on se dit, il faut pas s'arrêter là.

2020

Donc le plan de développement, lui, il reviendra pas à tous les cinq (5) ans. On mettra pas vingt millions (20 M\$) à tous les cinq (5) ans. Donc comment s'assurer que tous les projets qu'on peut imaginer autour de ce site-là, notamment le tourisme d'hiver par exemple, bien, comment on se prépare à ça, ça prend des moyens que peut apporter l'achalandage en partie, mais non suffisants pour être capable d'assurer la planification et le développement à long terme.

2025

Et c'est là que la part et la contribution du projet hydroélectrique vient garantir une entrée de fonds assurée pour les quarante (40) prochaines années à Val-Jalbert, au-delà de sa propre capacité de générer des profits.

PAR LE PRÉSIDENT:

2030

Donc vous dites, le projet va générer des fonds, mais vous nous dites pas, le projet va attirer des nouveaux touristes?

PAR M. BERNARD GÉNÉREUX:

2035

Bien, dans la mesure où on lui donne la capacité d'améliorer sa performance comme site touristique, il pourrait effectivement, puis c'est ce qu'on souhaite, avoir une meilleure capacité d'aller chercher de nouvelles clientèles, puis d'augmenter sa fréquentation.

2040

Mais tout est question de moyens dont disposera le site, pour être capable de se donner des objectifs, non seulement de viabilité mais de rentabilité, parce que vous voyez que l'historique des dix (10) dernières années a été un historique de misère dont il faut se sortir.

2045

Et un des leviers de développement du territoire, c'est le levier touristique. On est un territoire d'appel avec le zoo, Val-Jalbert, le lac Saint-Jean, il faut qu'on soit capable de renouveler notre offre touristique.

2050

Et ça, bien, ça prend de l'argent d'une façon récurrente et entre autres, on pense que le projet est une belle contribution, puis c'est naturel que le site en bénéficie, c'est un projet qui se développe en son sein.

Donc voilà pourquoi on fait le lien entre la garantie à long terme de la capacité de développer ce site-là.

2055

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Généreux, monsieur Gagnon, merci.

2060

DANIEL TARDIF

PAR LE PRÉSIDENT:

2065

Notre prochain intervenant, monsieur Daniel Tardif.

Bonsoir.

PAR M. DANIEL TARDIF:

2070

Bonsoir monsieur le Président, monsieur Labrie. Bonsoir tout le monde.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Le présent mémoire...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "... hydroélectrique...")

2075

Parce que je pense qu'encore au Québec, c'est encore la meilleure façon de produire de l'énergie, même si je suis contre le projet qu'on présente actuellement.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Depuis 1980...")

2080

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... du camping.")

Là, j'ai fait un petit comparatif des deux (2) projets, celui de 1994 et celui de 2010.

2085

Et finalement, c'est deux (2) projets qui, même si on veut dire le contraire, se ressemblent un peu.

Le projet de 94, c'était vingt-quatre mégawatts (24 MW), celui actuel est de seize (16 MW).

2090

Les deux (2) se disent au fil de l'eau, même si c'est discutable, la façon de les nommer.

Le projet de 94 avait un réservoir de cinquante mille mètres carrés (50 000 m²) qui était étendu sur trente hectares (30 ha), puis sur la longueur de deux point sept kilomètres (2,7 km) de la rivière, puis celui actuel a pas de réservoir.

2095

Le promoteur, en 94, s'était Services d'électricité M.C.Q. Hydro-Canada inc. Il y avait la SÉPAQ qui était là-dedans avec un promoteur privé. Le promoteur actuel, c'est un regroupement des deux (2) MRC, de Mashteuiatsh, puis de la municipalité de Chambord.

2100

La centrale de 94 était calée à un kilomètre (1 km) de la chute, à peu près à cinq cents mètres (500 m) du lac Saint-Jean. La centrale actuelle est située à quelques mètres de l'usine, de la chute.

2105

En 94, on avait trois (3) turbines de huit mégawatts (8 MW), le projet de 2010, c'est deux (2).

Le barrage de 94 avait cent vingt mètres (120 m) de largeur et six mètres (6 m) de haut, celui actuel a trente-sept point cinq (37,5 m) de largeur et une hauteur d'un point cinq mètre (1,5 m).

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, lecture du tableau)

2110

FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin du tableau)

2115 Le projet de 1994 demandait du déboisement et celui actuellement, bien, il y en a moins, parce qu'il y a pas de barrage de retenue en tant que tel.

Le bruit va être à quatre-vingt-quatre décibels (84 dB), c'est sûr que l'été, ça va être atténué, mais l'hiver, comme il y aura pas de chute, bien, c'est la centrale qui va être la source de pollution du bruit dans le coin.

2120 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, fin du tableau, 1^{re} ligne, "De ce tableau..")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... des lieux.")

2125 C'était pas là à l'époque. Puis on dit que c'est un site qui est historique puis patrimonial, je sais pas ce que le téléphérique fait là.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Le projet de 2010...")

2130 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 5^e paragraphe, 2^e ligne, "... touristique actuelle.")**

Lors de la première partie des audiences, on nous dit, on en a un projet, mais la chute sera pas incluse dans le projet.

2135 De toute façon, si on voulait développer avec la centrale du côté de la chute, bien, il y a personne qui va être intéressé de voir une chute pas d'eau.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, point 6, conclusions)

2140 **FIN DE LA LECTURE (Page 6, point 6.2, 3^e puce, fin)**

On devra faire des travaux dans la montagne pour passer l'amenée d'eau. La montagne va avoir quel aspect après, on le sait pas.

2145 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, point 6.2, 4^e puce, "Au cours...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, point 6.4, 4^e puce, 4^e ligne, "... à la rivière.")

2150 Bien entendu, c'est plus facile de filer l'eau dans les barrages qui sont situés dans le nord que de fermer la production à Val-Jalbert, puis de continuer à payer l'électricité quand même.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 1^{re} puce, "Il y a des centaines...")

FIN DE LA LECTURE (Page 7, avant-dernier paragraphe, 3^e ligne, "... l'option 1.")

2155 L'option 1, c'était un barrage où l'eau était amenée par la conduite actuelle, le gros tuyau qu'on a à gauche de la chute.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, avant-dernier paragraphe, 4^e ligne, "Un tel choix...")

2160 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, dernier paragraphe, 2^e puce, 2^e ligne, "... faisable.")**

Puis ça permettrait aussi au club plein air de continuer à faire ses activités de raquette, en toute quiétude de l'autre côté de la rivière.

2165 Puis aussi, si on acceptait le projet, je pense que ce serait impératif que les retombées économiques pour le Parc Val-Jalbert soient plus importantes que ce qu'on prévoit actuellement.

Je vous remercie.

2170 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous rentrez pile dans le temps.

On continue à observer les règles qu'on s'est données, merci!

2175 Je vais vous poser la question! Si ces trois (3) conditions-là que vous dites à la fin étaient respectées, est-ce que pour vous, il serait plus acceptable?

PAR M. DANIEL TARDIF:

2180 Il serait plus acceptable effectivement, parce qu'on redonnerait, d'une certaine façon, l'aspect qu'on avait en 1900 quand on avait fait l'usine à ce moment-là.

2185 La chute avait quand même une quinzaine de pieds de plus haut, elle était plus belle, mais quand même, c'est sûr que si on fait un barrage tel qu'actuellement, bien, l'aspect esthétique de la rivière va être quand même modifié. Mais ce serait moins pire.

PAR LE PRÉSIDENT:

2190 Monsieur Labrie.

PAR LE COMMISSAIRE:

2195 Vous semblez avoir une certaine habileté à utiliser les chiffres, vous avez fait beaucoup de calculs, et vous dites que les redevances prévues par le projet sont nettement insuffisantes.

Qu'est-ce que ce serait pour vous des redevances suffisantes?

PAR M. DANIEL TARDIF:

2200 Bien, si on avait vraiment voulu, comme on l'a mentionné précédemment, vraiment avoir des revenus importants pour le Village de Val-Jalbert, peut-être qu'on aurait été moins de promoteurs puis que ça aurait peut-être été juste une MRC qui s'en serait occupée, la MRC qui est concernée, c'est la MRC Domaine-du-Roy, c'est elle qui administre le parc, c'est elle qui en est propriétaire.

2205 Si on avait vraiment voulu investir Val-Jalbert puis la rendre rentable, on se serait peut-être mis à moins de personnes, là.

2210 Puis un projet aurait pu être plus petit aussi à ce moment-là. À ce moment-là, on aurait moins affecté l'aspect esthétique de la rivière puis de la chute.

PAR LE COMMISSAIRE:

2215 Mais s'il y a moins de promoteurs, moins de partenaires, juste une MRC, il y a beaucoup plus de mises de fonds, beaucoup plus d'argent?

PAR M. DANIEL TARDIF:

2220 Bien, ça dépend de la grosseur de la centrale qu'on fait aussi.

Tout à l'heure, on a proposé une alternative qui était quand même qui pouvait être intéressante, puis qui touchait pas l'aspect esthétique de la chute.

PAR LE COMMISSAIRE:

2225 J'ai pas d'autres questions, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2230 Merci beaucoup monsieur Tardif.

OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE

PAR LE PRÉSIDENT:

2235

J'inviterais maintenant monsieur Olivier Bouchard-Lamontagne.

Donc si je comprends bien, monsieur Lamontagne, tout à l'heure vous avez déposé un mémoire au nom du Comité et là, vous venez comme citoyen?

2240

PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:

C'est ça. Le processus était différent. On a eu plusieurs personnes qui se sont penchées sur le mémoire, tandis que là, c'est vraiment qu'est-ce que moi, je pense.

2245

PAR LE PRÉSIDENT:

OK, la parole est à vous.

2250

PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:

D'ailleurs je voulais faire une correction. Tantôt, j'ai donné une réponse qui est une réponse personnelle par rapport à Desbiens, le Trou de la Fée, les infrastructures qui étaient là. Je retirerais mes paroles par rapport à ça. C'est trop rapide comme réponse, puis je considère que les rivières, c'est un joyau au Québec, puis je pense qu'on est prêt à passer à d'autre chose, là.

2255

La pétition est rendue à quatre cent cinq (405)!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Tout d'abord...")

2260

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... de Val-Jalbert!")

D'ailleurs, il y a un monsieur qui s'appelle Wildy Lapointe à l'époque qui avait parlé de ça pendant une demi-heure, je pense, avec quelqu'un du ministère, puis quand ils ont nommé la chute comme étant le principal attrait, de la part du ministère de l'Environnement, la salle a applaudi – désolé, je sais que c'est un peu tabou d'applaudir ici, mais en tout cas – c'était un moment fort que je me suis fait conter.

2265

Donc là, je vous présente les idées!

2270

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, "Le projet ne s'inscrit pas...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, avant-dernier paragraphe, 5^e ligne, "... à huis clos.")

2275 Moi, je m'implique en politique municipale, puis il y a des séances que c'est tellement difficile d'avoir des détails, en tout cas, puis j'espère encore qu'on trouvera des solutions!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, avant-dernier paragraphe, 6^e ligne, "C'est malheureux...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{re} paragraphe, "... respirateur artificiel.")

2280 Je me demande comment ça se fait que les MRC ont pas trouvé ça important de le réactiver, pour stimuler la participation démocratique.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Le projet de...")

2285 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 4^e ligne, "... est douteux.")**

2290 Parce que dans le fond, quand c'est public, on se dit, on va avoir accès, on va avoir une porte ouverte.

2295 Aussi, les structures juridiques, on a été surpris, quand on a étudié le registre, on est tombé sur DPI, je peux comprendre qu'il y a des réalités qui sont au conseil des Montagnais, par la Loi sur les Indiens, mais c'était douteux de voir qu'un directeur général était comme deuxième actionnaire dans une entreprise, puis Minashtuk qui était impliqué là-dedans, puis c'était des structures qui sont impliquées par le privé.

 Quand ils disent que c'est entièrement public, puis on a tombé là-dessus, bien, on a émis des doutes, puis on cherche à être rassuré là-dessus.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Je me pose...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3^e paragraphe, 2^e ligne, "... le projet.")

2305 C'était dit fil de l'eau, puis on avait eu, apparemment, en première séance, dans le fond, un terme, ils ont parlé de deux point quatre mètres (2,4 m) de hauteur par rapport à sa contenance. Il y avait une frontière à deux point cinq (2,5 m) qui devenait de forte contenance, donc il y avait comme un dix centimètres (10 cm) de différence entre la limite.

2310 Puis je me suis fait raconter qu'il y a des projets au BAPE, souvent de routes, qui étaient de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mètres (999 m), puis on évitait ainsi le BAPE. Si on avait mille (1000 m), bien là, on allait en audience, ça fait que là, il fallait qu'on demande l'avis à tout le

monde, donc là, les promoteurs étaient frileux de rendre ça de plus en plus communautaire public, on mettait ça à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mètres (999 m).

2315 Mais est-ce que c'est la communauté qui gagne dans des projets comme ça, avec des frontières proches dits par d'autres règlements, c'est sûr que si ça serait clairement à deux point cinq mètres (2,5 m), par exemple, bien là, il y aurait eu d'autres règlements, selon moi, je pense qu'on aurait gagné par rapport au suivi scientifique.

2320 De plus, dans l'entente de protocole, l'énergie communautaire, bien, dans l'article 5.4, c'est écrit que le privé, c'est possible. C'est possible qu'à un moment donné ils se réapproprient une partie des retombées. Puis ça, je trouvais ça curieux que ce soit là, quand on dit que c'est entièrement public. Dans l'entente, il y avait ça, puis là, je me demande, à l'avenir, dans quelle situation on va se retrouver.

2325 À l'époque, dans le comité de sauvegarde, il y avait un monsieur qui s'appelait Richard Girard, il avait émis des doutes par rapport au suivi, puis il avait proposé qu'il y ait une instance indépendante formée de citoyens pour s'assurer, dans le fond, que tout ce qu'on se dit ici au BAPE, tout ce qu'ils nous ont proposé, bien, que ce soit appliqué.

2330 Donc ça, je trouverais ça nécessaire que les citoyens soient plus impliqués par rapport à un suivi, puis ça, ça a pas été dit, donc là, je suis dans le doute encore.

2335 Le détail des coûts ont été flous aussi, on a demandé, puis on a regardé les documents déposés. Les réponses aux questions ont été évasives, les structures d'entreprises aussi ont été questionnables.

2340 Même les processus de consultation, selon nous, c'est le promoteur qui vient, bien, on pouvait même pas remettre en question, je me le suis fait dire aussi lors des séances.

Donc selon moi, il y a un déficit démocratique dans la région, puis ça profite, dans le fond, aux élus qui sont actuellement au pouvoir, puis dans le fond, je pense qu'il y aurait une fierté à ouvrir la porte, à stimuler cette participation-là, puis je pense que ça va arriver à un moment donné.

2345 Puis c'est ça, j'interpelle les élus à ce niveau-là, à ouvrir la porte, puis à rendre de plus en plus le processus transparent, à la base de la démocratie.

2350 Pour moi, une coopérative de développement énergétique dans la région, au niveau de l'énergie solaire, au niveau de la biomasse, au niveau, genre, de l'éolien, avec une assemblée générale, avec accès au conseil d'administration par les gens qui sont élus en assemblée, bien, ça

aurait été, selon moi, une piste d'innovation intéressante au niveau de la transparence, puis de l'aspect public.

2355 À l'heure de la Commission Charbonneau où ce qu'on a des projets de construction, où ce qu'on est tous dans le doute par rapport aux promoteurs, bien moi, je pense qu'il devrait y avoir un moment d'arrêt pour qu'on réfléchisse, le temps qu'on apprenne de l'erreur d'avoir laissé les pouvoirs à eux-mêmes pendant longtemps.

2360 Donc c'est ça, je proposerais qu'on mette une pause le temps que la commission, que les résultats arrivent, parce que c'est des projets de construction et qui impliquent le public.

2365 Le projet actuel ne tient pas compte des changements climatiques. Ça, j'ai vu des chiffres sur le débit, puis dans le fond, j'ai été voir Ouranos Consortium, ça, c'est impliquant l'UQAC, puis eux ont dit que les changements climatiques, il allait y avoir des influences sur le débit d'eau.

D'ailleurs il y a trois (3) ans, il y a eu une année de sécheresse, puis cette année, bien, déjà là, on n'a pas eu beaucoup d'hiver, ça fait deux (2) semaines qu'il a pas plus dans le coin, puis rien qu'à regarder les plantes, puis tout ça, elles ont soif. Je suis horticulteur.

2370 Donc j'aimerais ça pouvoir cette année être rassuré à ce niveau-là, puis j'espère qu'il va y avoir de la pluie bientôt. Puis c'est des questions que je me posais il y a trois (3) ans, puis ça revient en trois (3) ans.

2375 Donc c'est ça, Ouranos avait dit qu'il allait y avoir des modifications aux crues de fonte de neige, et les quantités moyennes d'eau annuelles sont plus difficiles à quantifier. Même les chiffres qui sont là, c'est Ouranos qui disait dans son site Internet que ça serait difficile de faire vraiment des prévisions.

2380 Je ne crois pas aux prévisions, bref, de celles-là que le promoteur a amenées, puis j'espère vraiment que Ouranos va déposer bientôt une étude qui va nous rassurer.

2385 Puis, bien, pour l'acteur de l'eau, on a un rôle social, nous, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a vraiment un gros bassin d'eau potable. Il y a à New York, dans le fond, ce rôle-là qui a été pris à cœur par les gestionnaires, ça fait qu'ils ont tout protégé le bassin versant pour avoir une eau de qualité.

Puis pour moi, je trouvais que c'était important que ce soit une optique envisagée par la MRC. Puis la rivière, bien, de faire des ouvrages dessus, bien, je pense que la priorité, c'est vraiment de préserver la qualité de l'eau; puis l'approche par bassin versant, selon moi, est à ses

2390 débuts, puis il y a beaucoup d'efforts à mettre là-dedans pour qu'on la sente s'incarner comme à New York.

2395 Puis d'ailleurs, j'étais surpris d'entendre que l'OBV, j'entends des fois par les côtés qu'on s'attend à un peu de financement ou à un comité de bassin versant par rapport au fonds qui va être généré à la MRC, puis ça, je trouve que c'est une contradiction, parce que là, c'est une rivière, puis pour nous, la rivière est bien importante, puis c'est ça, j'aimerais bien voir que le financement de l'OBV soit indépendant d'un tel financement, puis je trouve ça dommage qu'ils aient à demander ça pour pouvoir mener à terme leur mission.

2400 Selon moi, le projet ne tient pas vraiment compte de l'environnement! La sortie d'eau est éloignée, on l'a éloignée à la centrale, on a dit qu'on voulait pas trop déranger la vue du moulin, puis la chute, ça fait qu'on a éloigné la centrale.

2405 Mais là, la fosse de la chute, pour moi, c'est quelque chose d'important, c'est un milieu spécial, on voit qu'on y va, il y a comme une flore, ça rayonne, il y a une mousse vu l'apport continu d'humidité, là.

2410 Donc là, si la centrale est plus loin, la sortie d'eau va être plus loin aussi. Ça fait que là, l'eau, il va falloir qu'elle revienne dans la fosse, puis il va falloir qu'elle continue à couler dans la rivière, donc il y a une modification là-dessus sur l'impact écologique, vu qu'on déplace la centrale. Puis moi, je trouve que c'est quand même considérable par rapport à l'habitat du poisson.

2415 On nous dit point trois mètre cube-seconde (0,3 m³/s), mettons, pour préserver l'habitat du poisson en haut de la chute, j'ai posé des questions, je me suis dit, est-ce que les poissons survivent une fois qu'ils tombent de la chute! Puis je pense que oui, j'ai les réponses des gens intéressés à la nature, avec le débit actuel. Le débit actuel, il y a des poissons qui réussissent à passer à travers.

2420 Mais si on met point trois mètre cube-seconde (0,3 m³/s), là, pensez-y un peu! Le poisson va peut-être descendre un peu, il va y avoir les fosses, tout le kit, mais du haut de la chute, là, quand il va arriver à point trois mètres cube-seconde (0,3 m³/s), pensez-vous qu'il va y avoir le même taux de survie au niveau du poisson? Ça, j'en doute.

2425 Il dit aussi qu'il va y avoir la même quantité d'oxygène. C'est des réponses, selon moi, que je trouve douteuses, parce que veux veux pas, on brasse l'eau par les cascades, ça passe par le tuyau. C'est sûr qu'il va y avoir une oxygénation qui sera pas la même.

Donc c'est pour ça que là, je me pose des questions.

2430 Puis les batraciens, je me rappellerai toujours, il y avait quelqu'un qui se souciait des batraciens lors d'une séance de consultation. Quand il a appris le point trois mètre cube-seconde (0,3 m³/s), il a eu sa réponse! Il a eu un choc sur sa chaise, il a quasiment rebondi. C'est sûr que les batraciens, c'est sûr qu'il va y avoir un impact.

2435 Ça fait que l'apparence visuelle de la chute, selon moi, risque d'être altérée. Il y avait monsieur André Turgeon qui avait mentionné à l'époque, le directeur général du site, en 2006, à un journal qu'on avait fait, le journal L'Engagé, on a posé des questions, il avait émis des doutes par rapport, si admettons les rochers, il y avait de l'eau dedans, puis ils étaient exposés à l'air libre, mais qu'il y en avait de moins en moins d'eau, si c'était soumis à la force de la glace, bien, il y avait des risques que ça fasse éclater, puis que les rochers tombent.

2440 Je l'ai amené en première partie de l'audience. Là, on voit la forme du Québec, comme on disait, à l'intérieur de la chute, ça se sépare en deux (2), puis moi, je l'ai appris quand j'étais guide naturaliste là, ça fait que ça, il y avait eu un doute à cette époque-là en 2006 par le directeur général.

2445 Puis je me dis, je me pose encore des questions là-dessus. S'il y a moins d'eau, comment le roc va réagir? Puis est-ce que la forme du Québec, dans le fond, va briser. J'espère que non.

2450 La vision du développement durable aussi dans la MRC Domaine-du-Roy, selon moi, n'est pas nécessairement claire.

2455 On parle dans l'étude d'impact des seize (16) principes de la Loi du développement durable, oui, mais c'est une approche qualitative, puis dans le fond, moi, j'aurais aimé ça voir que la MRC allait enclencher une politique de développement durable, pour définir qu'est-ce qui est pour les citoyens de la MRC Domaine-du-Roy que le développement durable!

2460 Ça se fait à l'intérieur des villes, ça se fait à l'intérieur des comités, des entreprises, puis je pense que c'est une bonne première étape pour vraiment définir qu'est-ce que c'est à notre image.

2465 Le développement durable, c'est à l'image de chaque communauté. On n'est pas tous pareils d'une place à l'autre.

2465 Même au Québec, s'ils nous enlignent dans un sens, on peut aussi ensemble définir qu'est-ce que c'est. Puis ça, j'aurais vraiment aimé ça qu'ils puissent le raffiner, parce que justement, en ce moment, est-ce que c'est de maintenir durablement nos multinationales qui sont en quasi-monopole économique dans notre région ou c'est avoir une vision de conservation de la diversité des écosystèmes pour les générations futures?

2470 Donc c'est pour ça que le développement durable, j'aimerais ça qu'on puisse se pencher là-dessus davantage.

 Et la MRC Maskinongé, bien, elle en a adopté une, par exemple, le 23 décembre 2011. Je pense que ça l'aurait facilité le processus quand on entend ces termes-là.

2475 Puis la dernière fois, il y a des approches quantitatives du développement durable que tu peux mettre, comme la Chaire d'éco-conseil à l'UQAC, elle a fait un outil, puis on a des indicateurs pour définir le développement durable. Donc on peut avoir une idée en pourcentage de, est-ce qu'on est développement durable!

2480 Si on pouvait mettre un terme en chiffre sur les indicateurs, bien, on pourrait vraiment avoir une idée on est rendu à combien, quarante pour cent (40 %), cinquante pour cent (50 %)! OK, le projet, selon ce qu'on s'était dit, qu'est-ce qu'on s'est donné comme grille, bien, il l'est plus clairement.

2485 Ça fait que là, moi, j'entends parler de la minicentrale à Val-Jalbert, mais selon moi, ça nous dévie des enjeux qui sont beaucoup plus globaux au niveau énergétique.

2490 Pendant qu'on parle de ça, bien, on a un gros barrage ici au Lac-Saint-Jean à Alma, avec une entente secrète avec Rio Tinto Alcan, puis ça, c'est le seul barrage, bien, un des seuls barrages qui n'a pas été nationalisé par René Lévesque à l'époque, puis là, on voit les conséquences de ça aujourd'hui, de ne pas l'avoir nationalisé. Les travailleurs à Rio Tinto Alcan, dans le fond, sont en lock-out, puis là, la compagnie continue de faire des bénéfices.

2495 En plus, Rio Tinto Alcan, c'est eux autres qui contrôlent le niveau de l'eau au lac des Commissaires. Rio Tinto Alcan a le chemin de fer. Rio Tinto Alcan, ils en ont pas mal dans notre région, puis là, ça, ce serait le fun à un moment donné de développer une autonomie par rapport à ça, par rapport aux barrages, continuer ce que René Lévesque avait fait à l'époque.

2500 On a aussi Résolu qui est une grosse compagnie dans le coin, puis il y a des projets de forêt de proximité, bien, ça serait le fun que la MRC développe ça. Je pense que ça influencerait les communautés comme Saint-André, Sainte-Hedwidge, s'il y avait des projets de cette façon-là, plutôt que ce soit encore un seul acteur qui soit maintenu. Il faudrait vraiment que ce soit clair que c'est la communauté davantage, puis l'entreprise a vraiment pris un rôle minime au niveau économique.

2505 Puis aussi au niveau des terres agricoles dans le coin, c'est des priorités, pour moi, qu'on ait une relève agricole. On était une région agricole ici avant, Onésime Tremblay qui est un acteur important à l'époque qui s'était battu contre les barrages de l'Alcan, bien, ça aurait été le fun qu'on

2510 ait aussi à défendre dans le fond les terres agricoles par rapport à la Banque Nationale qui est en train de se les approprier.

Puis je trouve qu'à ce niveau-là, la MRC, on a encore à se réveiller à ce niveau-là.

2515 Donc je les invite à ce qu'ils se réorientent par rapport à ces enjeux-là, plutôt que le projet de minicentrale.

2520 Vous l'aurez donc compris, je suis contre le barrage, puis j'invite la population à s'informer davantage, à participer davantage, pour montrer aux décideurs qu'est-ce que ça veut dire, le communautaire.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Lamontagne.

2525 Je voudrais pas répéter tout le temps qu'on s'est donné des règles du jeu, c'est pour permettre à chacun de venir parler de façon neutre et objective en avant. On commencera pas à huer, on commencera pas à applaudir, c'est pas une assemblée populaire ici. C'est une commission d'enquête, c'est la Commission qui est en train d'enquêter et de poser des questions, s'il vous plaît!

2530 J'aimerais faire une rectification. Dans la première phrase du premier paragraphe, vous dites "comment se fait-il que le BAPE a accepté que ce projet s'intitule "Mise en valeur", ce qui démontre dès le départ un préjugé favorable".

2535 Bon, ce que je vais faire, c'est un exemple d'une rectification. Le BAPE, lui, il peut pas changer un document qui vient d'un promoteur, parce que s'il le faisait, il prendrait position et il ne serait plus neutre.

2540 Ce qui se produit, c'est que le promoteur, lui, il décide du nom de son projet. Le promoteur décide de déposer un projet. C'est lui qui présente son projet, c'est pas le BAPE.

2545 Ce que nous on a, c'est un mandat du ministre pour rendre publique l'information du promoteur. Donc on fait une audience publique sur les documents produits par le promoteur.

Mais d'aucune façon, le BAPE apporte des modifications aux documents du promoteur. Est-ce qu'on est d'accord avec ça?

PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:

2550

Oui, merci. Je pensais qu'il y avait un consensus à établir entre l'institution et le promoteur, pour pouvoir définir, parce qu'ils ont quand même un beau privilège là.

PAR LE PRÉSIDENT:

2555

C'est sûr que s'il y a une faute ou s'il y a une erreur, je vais donner un exemple! Il y a un site à Saint-Nicéphore, il y a une étude d'impact qui a été faite sur ce site-là. Mais Saint-Nicéphore, ça n'existe plus, c'est Drummondville.

2560

Donc la seule chose qu'on a changée dans cet exemple-là, on n'a pas changé le fond, on a dit, c'est la ville de Drummondville qui existe, entre parenthèses secteur de Saint-Nicéphore. Comprenez-vous!

Parce qu'on peut pas se mettre à changer quoi que ce soit dans une étude.

2565

Donc c'est un exemple de rectificatif!

2570

Maintenant, j'ai une petite question! À la page 4, vous dites "un véritable changement de culture impliquant réellement les citoyens dans la prise de décision se doit d'être enclenché". Moi, dans le fond, ce que j'aimerais savoir, c'est comment le promoteur aurait-il pu faire autrement pour que tout le monde soit impliqué, selon vous?

PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:

2575

Bien, une chose simple, ça pourrait être une assemblée générale de l'organisme sans but lucratif que la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean incarne.

Une assemblée générale où ce qu'on voit tous les états financiers, les procès-verbaux, qu'on élit les administrateurs. Ça, c'est un exemple.

2580

PAR LE PRÉSIDENT:

OK. Juste ça?

2585

PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:

Bien, c'est une bonne base, là, je dirais.

2590 Puis les villes, ça serait un peu la même chose, pour les conseils municipaux, que ce soit de plus en plus transparent.

2595 Comme à Gatineau, il y a une séance en plénière, Gatineau, ils ont filmé la séance en plénière. Comme ça, les citoyens peuvent voir la séance qui était en huis clos avant les conseils municipaux. Donc là, les citoyens étaient davantage informés, puis ça a dû aider à rassurer la population sur plein d'enjeux qu'on se doutait. On peut rien savoir.

2600 Donc on est en droit aussi de se poser des questions. Ça fait que ça, c'est un autre exemple pour les conseils municipaux. Ça, j'en avais déjà parlé au conseil municipal de Roberval, puis ils ont mis ça de côté, puis ils continuent de faire des démarches en huis clos avant les séances publiques.

2605 Puis je sais qu'il faut être vraiment outillé pour comprendre vraiment le langage qui se passe au conseil municipal. Le Règlement 2.4.5, avec dispense de lecture, si tu es capable d'avoir une idée en tant que citoyen quand on te dit ça, bien, tu es "hot" en tabarouette!

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Labrie.

2610 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Vous proposez la constitution d'un groupe citoyens de surveillance, ça devrait être une condition pour l'approbation du projet

2615 Est-ce que vous faites une distinction entre comité de surveillance ou comité de suivi, est-ce que c'est dans l'esprit d'un comité de suivi que vous dites ça?

PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:

2620 Bien moi, c'est dans l'idée que dès le départ, le citoyen était pas inclus dans le projet. Ça fait que même dans ce comité de suivi là qu'on lit, le citoyen a pas plus sa place.

2625 Donc vu que le souci est pas là dès le départ, bien, on peut pas revenir en aval du projet, tu comprends. Donc c'est pas une condition à ce qu'il soit accepté qu'on inclut les citoyens, parce que c'est encore plus grand que ça. On parle de l'assemblée générale en aval qui a pas été faite.

PAR LE COMMISSAIRE:

2630 Donc vous dites un groupe de citoyens, c'est l'ensemble des citoyens, c'est pas des personnes déléguées sur un comité?

PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:

2635 Bien, mettons, une personne intéressée est en droit de pouvoir avoir de l'information quand c'est de plus en plus public, puis c'est les deniers de l'ensemble de la population.

2640 Selon moi, c'est dans cette idée-là, souvent on peut voir, mettons, un comité avec un citoyen, le citoyen, on n'était même pas au courant que ce citoyen-là était là sur le comité, puis on est supposément représenté. Mais dans le fond, une personne intéressée, elle, est-ce qu'elle a le droit d'aller au C.A.? C'est là que des fois, tu peux te retrouver face à un mur.

2645 On a un citoyen, là, les gens disent, on a un citoyen, on est correct, on est représentatif. Mais on vient de l'apprendre, puis après ça, bien, il est pas offert à tout le monde d'être observateur, donc il y a une lacune là aussi. Ça fait qu'il faut vraiment aller au-delà, puis les coops, je pense, que ça incarne bien, il y a des projets où ce que tu peux être présent de A à Z.

PAR LE COMMISSAIRE:

2650 J'ai pas d'autres questions, monsieur Bouchard-Lamontagne.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur.

2655 **PAR M. OLIVIER BOUCHARD-LAMONTAGNE:**

Merci à vous.

2660

LES BLEUETS VERTS

PAR LE PRÉSIDENT:

2665 J'inviterais maintenant les représentants des Bleuets Verts, donc madame Élisabeth Gagné-Gauthier et monsieur Jean-François Landry à venir présenter leur mémoire.

Bonsoir et la parole est à vous.

PAR M. JEAN-FRANÇOIS LANDRY:

2670

Bonsoir messieurs. Dans le fond, moi, je vais laisser ma collègue nous présenter qu'est-ce que Les Bleuets Verts exactement très courtement, puis je vais enchaîner.

PAR Mme ÉLIZABETH GAGNÉ-GAUTHIER:

2675

Bonjour. Je m'appelle Élizabeth Gagné-Gauthier. Donc moi et Jean-François, on est des étudiants en protection de l'environnement au Cégep de Saint-Félicien, puis on fait tous deux (2) partie du groupe environnemental Les Bleuets Verts.

2680

Donc c'est surtout un groupe axé sur la sensibilisation dans le cégep, puis on essaie d'élargir un peu dans notre communauté. On va faire des actions pour vraiment sensibiliser les gens, puis aussi justement prendre part à certains débats qui nous touchent dans notre milieu.

PAR M. JEAN-FRANÇOIS LANDRY:

2685

Très juste. Donc je ferai pas la lecture intégrale de notre mémoire, mais je vais procéder ainsi!

2690

Il y a personne qui nie l'importance de l'hydroélectricité au Québec, il y a personne qui nie son rôle majeur dans la construction et la définition de ce que le Québec est aujourd'hui.

Seulement, nous sommes à l'ère – bien, on se demande la question, la question est essentielle, je crois, sommes-nous à l'ère d'augmenter l'offre en hydroélectricité aujourd'hui?

2695

Nous, en tant que Bleuets Verts, en tant que personnes impliquées dans le Cégep de Saint-Félicien, on dit que nous croyons que nous sommes plutôt à l'ère de la diminution de notre demande en énergie, à l'ère de la diminution de notre consommation en général de nos ressources.

2700

Nous croyons aussi que le fait de jouer avec le débit de la rivière Ouatouchouan va engendrer des conséquences non négligeables sur les écosystèmes qui en dépendent, puis finalement, nous croyons qu'il y a d'autres solutions pour stimuler l'économie régionale de manière vraiment durable.

2705

Donc si on peut jeter un petit coup d'œil sur le support visuel ici présent! Ça, c'est des données 2007. Le Québec consomme vingt-sept mille six cent cinquante-huit kilowattheures (27 658 kWh) par habitant. Ça, ça se trouve à être environ le double de ce que les États-Unis

consomment, puis c'est environ vingt mille kilowattheures (20 000 kWh) de plus que les Allemands consomment, entre autres.

2710 Ce qui fait de la belle province une gloutonne énergétique! C'est dommage de constater ça, parce que si on se compare par exemple aux Allemands, ce sont des leaders en développement durable. Ça fait que de ce côté-là, c'est clair, net et précis.

2715 Dans le fond, la consommation, à cause de son prix artificiellement bas, se trouve en constante augmentation aujourd'hui au Québec, puis ça, ça fait en sorte que les investissements en équipements écoénergétiques puis en énergie alternative sont peu employés ou simplement balayés du revers de la main aujourd'hui.

2720 Pendant trop longtemps au cours des vingt (20) dernières années, la société québécoise a misé juste sur des projets d'infrastructures publiques pour pallier à la demande, mais jamais il y a de signal clair qui a été envoyé à la population, aux consommateurs, puis aux grands consommateurs aussi, comme par exemple les alumineries, en termes de prix.

2725 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "À l'heure où l'humanité...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... de l'environnement.")

C'est du moins ce que nous, Les Bleuets Verts pensons.

2730 Il y a déjà trop de rivières au Québec qui ont été harnachées. Selon un rapport du BAPE, concernant la rivière Romaine, il y a un bond de soixante-huit (68) centrales hydroélectriques qui a été constaté sur la période 1996 à 2008, puis ça, ça représente un rythme actuel d'un peu plus d'une rivière harnachée annuellement. C'est quand même assez important.

2735 Donc le projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan s'inscrit exactement dans cette tendance-là de surproduction, surconsommation que je viens juste d'étayer très brièvement.

2740 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 8^e ligne, "La Société de l'énergie...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, 12^e ligne, "... de l'argent.")

2745 Bref, on s'apprête à dénaturer une rivière à des fins mercantiles, puis à jouer avec le débit de cette rivière-là d'une manière, somme toute, éhontée.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 18^e ligne, "Au gouvernement du Québec...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 13^e ligne, "... ne sont pas exceptionnels.")

2750

Parce qu'aux yeux de plusieurs, comme on a pu le constater ce soir, cet endroit-là, bien, c'est un lieu qui est tout à fait splendide.

2755

Dans le fond, le Village historique, comme je viens de le dire, puis la rivière Ouatouchouan, ainsi que les chutes, ce sont des lieux qui s'insèrent dans les racines des gens d'ici. Puis en fait, pourquoi pas miser sur le potentiel déjà du site, c'est-à-dire le potentiel récréotouristique qui pourrait être rentable sur quatre (4) saisons?

2760

Parce que la période touristique s'étale sur une période très précise, puis tient pas compte, entre autres, de la période hivernale où il pourrait y avoir plusieurs activités développées, soit sur le site ou soit ailleurs dans la région tout près. Puis il y a déjà des exemples qui ont été mentionnés ce soir, puis je trouve ça très intéressant.

2765

Puis c'est intéressant aussi de voir d'autres exemples en termes de tourisme qui nous informent sur l'état actuel des choses, comme le Zoo sauvage de St-Félicien qui attire de nombreux visiteurs, puis souvent même d'outremer durant l'hiver.

2770

Puis on voit pas pourquoi, nous, ces visiteurs-là pourraient pas faire un petit détour, justement pour voir la splendeur des chutes, puis pour profiter de toutes les activités, puis tout le potentiel dans la région puis sur le site même.

2775

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 8^e ligne, "Les nombreuses terres...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... dans la région.")

2780

Parce que comme on le disait au début, bien, ce projet-là est en branle, non pas pour répondre à un besoin énergétique, mais pour engranger des fonds.

Donc je vais vous faire la lecture telle quelle de notre conclusion dans le mémoire!

2785

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "En conclusion...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernière ligne, "... tant de visiteurs...")

Merci.

2790 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci à vous deux (2). Est-ce que vous avez participé aux séances de préconsultation qui avaient été données par le promoteur?

2795 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS LANDRY:**

C'est une très bonne question et la réponse est non.

2800 Nous, dans le fond, on a été approchés par des gens suite à ces séances-là, parce que personnellement, bien moi en tout cas, j'avais pas vu les annonces ou l'information nécessaire pour savoir qu'il y avait ça.

2805 J'étais même pas au courant en fait du projet hydroélectrique. Puis c'est suite aussi à la lecture dans le journal, suite au fait qu'il y avait eu ces rencontres-là, que je me suis interpellé, puis suite à la rencontre aussi, les personnes qui sont venues nous voir pour dire qu'il serait intéressant que vous consultiez les documents relatifs à ça, puis qu'en tant que comité environnemental, vous fassiez potentiellement un mémoire puis que vous émettiez votre opinion.

2810 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Labrie.

PAR LE COMMISSAIRE:

2815 De quelle MRC vous êtes? Dans quelle MRC vous vivez?

PAR M. JEAN-FRANÇOIS LANDRY:

2820 Moi, je reste à Saint-Félicien.

PAR LE COMMISSAIRE:

Ça, c'est la MRC du Domaine-du-Roy.

2825 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS LANDRY:**

Oui.

2830 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Donc vous avez reçu la documentation, un document à la maison que tous les citoyens doivent avoir reçu?

2835 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS LANDRY:**

Non, ça n'a pas été le cas.

PAR Mme ÉLIZABETH GAGNÉ-GAUTHIER:

2840 Non, moi non plus.

PAR UNE INTERVENANTE:

Désolée, c'est parce que ça avait vraiment pas l'air d'un pamphlet...

2845 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous avez pas la parole, vous viendrez nous le dire demain! C'est pas à vous à parler.

2850 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS LANDRY:**

Bien en tout cas, en toute honnêteté, moi, je dis non. Puis je regarde le courrier que je reçois, puis je prends aussi, je sais pas si c'était disposé dans le Publisac ou quoi que ce soit, mais je suis un fier fervent des circulaires, je les regarde avec beaucoup d'attention!

2855 **PAR LE COMMISSAIRE:**

J'ai pas d'autres questions, merci.

2860 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup.

2865

On va prendre une pause, puis on revient à vingt-deux heures et quarante-cinq (22 h 45), merci. Il reste quatre (4) présentations!

2870

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

**REPRISE DE LA SÉANCE
JEAN-PHILIPPE LALANCETTE**

2875

PAR LE PRÉSIDENT:

J'inviterais monsieur Jean-Sébastien Montpetit.

2880

Monsieur Montpetit a quitté? Il s'est pas présenté en arrière?

Donc on va inviter monsieur Jean-Philippe Lalancette. Bonsoir monsieur Lalancette.

2885

PAR M. JEAN-PHILIPPE LALANCETTE:

Bonsoir monsieur, bonsoir monsieur le Commissaire. Je vais commencer!

Je vais me présenter, ensuite je vais vous parler de mon intérêt envers le projet!

2890

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Tel que je me suis présenté...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "... par Hydro-Québec.")

2895

J'en conclus donc – là, je vous parle seulement du potentiel hydraulique qu'il pourrait y avoir dans la région, couverte par les activités du promoteur.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "J'en conclus donc...")

2900

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... de Val-Jalbert.")

C'est-à-dire qu'on arrive avec une solution, c'est celle-là, et puis on n'a pas discuté en amont, en collectivité, étant donné que c'est un projet d'énergie communautaire, de choix qui auraient pu être intéressants, de solutions de rechange à ce projet-là.

2905

On arrive avec ça, c'est comme un choix, finalement, qui est télégraphié depuis belle lurette, depuis le premier BAPE qu'il y a eu en 94.

2910

C'est un peu, finalement, c'est aussi, quand on éclaire la décision par la connaissance en amont, on fait toujours des choix mieux discutés, moins discutables, et moi je parle en tant que géographe de formation, je tiens beaucoup à cette vision d'ensemble là. Je pense que c'est une façon peut-être plus étagée de fonctionner puis d'établir un dialogue avec le milieu.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Ce projet de mise en valeur...")

2915

FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier paragraphe, dernière ligne, "... son plein potentiel.")

PAR LE PRÉSIDENT:

2920

Merci. Quand vous dites justement "poser la question, c'est y répondre", vous dites "laisser toute la place nécessaire à l'expression de ce potentiel", est-ce que ce potentiel-là, d'après vous, est rentable s'il est tout seul?

PAR M. JEAN-PHILIPPE LALANCETTE:

2925

C'est certain que c'est un élément attracteur. C'est comme si, par exemple, on ferait une distinction entre le potentiel d'attrait de la chute, puis le fait d'investir des sommes pour pouvoir investir dans les bâtiments, puis la réfection des bâtiments du site. À mon avis, c'est un tout.

2930

Si le site a son achalandage, c'est entre autres à cause de sa chute et aussi, à cause du milieu bâti qui relate un village industriel du début du siècle.

On peut plus considérer que l'hydroélectricité, dans ce cadre-là, c'est une réalité qui cadre avec l'offre touristique comme elle est vécue en 2012.

2935

Donc à mon avis, il y a une mauvaise interprétation du patrimoine comme vécu en 2012, parce qu'à l'époque, on se servait de la force de l'eau pour alimenter le moulin à pulpe. Il y avait directement une mise en valeur à même le site.

2940

Là, on veut mettre en place des aménagements hydroélectriques, parce qu'il y a un potentiel hydroélectrique, il y a une chute, il y a une dénivellation, mais est-ce que c'est vraiment approprié au site qui est un des sites le plus fréquenté en région?

2945

C'est comme si finalement dans l'ordination de nos choix, on sélectionnait, on irait se mettre dans la face du projet le plus vu, c'est comme si par exemple, je vous dirais, dans le contrefort de la ville de Québec, on intervient, on démolit le Château Frontenac! Qu'est-ce que ça va faire, si on est dans le contrefort, si on démolit le Château Frontenac?

2950

C'est sûr qu'à un certain moment donné, ça aura pas nécessairement d'impact, je pourrais dire, vital, mais c'est quand même un élément structurant du paysage, puis c'est extrêmement important. C'est un produit d'appel, c'est le paysage.

C'est la chute dans toute son effervescence, dans tous ses états, puis c'est un potentiel attracteur.

2955

PAR LE PRÉSIDENT:

OK. Merci beaucoup, monsieur Lalancette.

2960

YVES GARNEAU

PAR LE PRÉSIDENT:

2965

J'inviterais maintenant monsieur Yves Garneau.

Bonsoir, la parole est à vous.

2970

PAR M. YVES GARNEAU:

Bonsoir monsieur. Je vais être très court. Le mémoire que j'ai déposé, c'était une synthèse du premier mémoire que j'avais écrit.

2975

PAR LE PRÉSIDENT:

En 1994?

PAR M. YVES GARNEAU:

2980

Non, non, non. Je voulais vous en envoyer un, mais il était trop long. Puis à part de ça, je l'ai effacé sur mon ordinateur, une partie, avant de vous l'envoyer, ça fait que j'ai recommencé!

2985

Ça fait que je vous dirais là-dessus, monsieur, que je vas parler de neuf (9) points. Il y a neuf (9) points, ça va me prendre neuf (9) minutes! Parce que je suis d'accord avec quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %) des jeunes qui s'opposent au projet, qui ont parlé avant moi. Des jeunes, je pense, il y en avait deux (2) plus vieux, si je me trompe pas!

2990

Je vous ai parlé dans mon mémoire, je vous ai parlé d'environnement, du Club Plein Air, des études d'impact, des retombées économiques, l'économie, la politique, du musellement de la population et de certains intervenants économiques qui pouvaient pas intervenir ou de commerçants!

2995 Je voudrais aussi dire, je vous ai parlé qu'il y a du musellement, mais je veux vous dire aussi que je pense qu'il y a des personnes qui s'achètent avec de l'argent, puis je veux parler des communications, puis ça, j'en avais effectivement parlé.

Un comité environnement, je vous l'avais dit que j'étais pas membre d'aucun comité environnemental, puis c'est toujours vrai à soir. Ça va peut-être changer dans le futur!

3000 Le Club Plein Air, je vous ai dit que j'en ai déjà été bénévole, puis membre de cet organisme-là. Il est bien évident que dans le document qui est déposé par le promoteur, qu'ils font pas partie des plans à long terme. D'ailleurs, juste à constater par le Club Plein Air qui s'est établi à Val-Jalbert en 1999.

3005 C'est Denis Lebel qui était directeur général. Eux autres avaient un problème l'hiver, le Club Plein Air avait un problème sur les droits de passage des terres privées. Tout le monde était content, mariage gagnant-gagnant.

3010 Ça fait que le Club Plein Air s'est en allé à Val-Jalbert. On va sauter quelques années, ça a été très bien, le Club Plein Air à Val-Jalbert.

3015 Et je dirais en plus que le directeur général, comment il s'appelle, Dany Bouchard, on m'a dit, les dirigeants du Club Plein Air m'ont dit qu'il avait une très et excellente collaboration de ce jeune homme là qui a malheureusement actuellement quitté, je pense, en tout cas, il est parti.

3020 Études d'impact! Les études d'impact, monsieur, que j'ai regardées, voyons, comment ils appellent ça, la matrice de l'étude d'impact! Moi, il m'a semblé qu'ils parlaient pas là-dessus beaucoup, puis qu'il y avait même pas eu d'étude d'impact sur le tuyau d'amenée d'eau qui va partir du barrage en haut jusqu'à la centrale.

Il y a eu quelques petits commentaires, mais dans la grille de matrice, il y a des petits points verts un peu partout. En tout cas, vous comprenez ça mieux que moi, là.

3025 Ça, le tuyau, il y a pas eu d'étude d'impact du tuyau sur la beauté du paysage, car la beauté du paysage, c'est pas juste la chute, c'est l'ensemble du coup d'œil. C'est l'exclusivité du paysage qu'on peut y observer.

3030 Moi, j'ai déjà été un peu me promener, puis j'ai déjà été en haut de la Tour du CN à Toronto, OK! C'est haut. C'est haut, puis Toronto – j'aimerais mieux rester à Toronto qu'à Montréal, en passant! Les Anglo-Saxons, au niveau planification, urbanisme, étaient en avant sur les Français, OK, les Français, les Canadiens français, pour des raisons historiques aussi je tiens à préciser, pas

parce que les Canadiens français sont plus naïseux que les Anglais, là! Mais tout s'explique, vous demanderez aux historiens de l'expliquer!

3035 Mon quatrième point, les retombées économiques! Oui, la MRC a parlé de retombées économiques, c'est à peu près tout ce qu'ils ont parlé à date, tout ce qu'ils ont divulgué à la population.

3040 Mais je vais vous dire que parmi mes élus ou les salariés de la haute direction qui travaillent à la MRC du Domaine-du-Roy où ce que je reste, je pense que s'il y en a qui auraient une fusée, mon préfet l'aurait sûrement empruntée et d'après moi, il faudrait parler alors de retombées terrestres et lunaires!

3045 Économie! Mes élus, là, je vous disais que leur vision était pas "suivable", puis je vas essayer d'être plus court, parce que je pourrais vous en parler plus qu'une minute!

Mes élus me font penser à un chasseur qui croise un lièvre, c'est-à-dire qu'ils partent après le lièvre, puis ils se perdent dans les nombreux sentiers qu'ils suivent.

3050 Politique! Je pourrais parler de la crise forestière. La crise forestière, on en a parlé dans la présentation du préambule, puis monsieur Généreux en a parlé à soir. Ils regardent toujours, puis ils se comparent à Chibougamau puis à Chapais. Chibougamau-Chapais, laissez-moi vous dire qu'ils ont pas vraiment, ils ont pas connu, je pense, de pertes d'emplois par la crise forestière.

3055 Les compagnies ont perdu de l'argent, parce que les prix – non, ils ont pas perdu d'argent, je pense, je le sais pas. C'est des compagnies privées, puis c'est pas public!

Mais il y a pas grand monde qui a perdu leur emploi dans la crise forestière à Chibougamau.

3060 D'ailleurs, ça a été un sauveteur, Chapais et Chibougamau ont été des sauveteurs pour des petits entrepreneurs forestiers, ce qu'on appelle en bon français des "jobbers".

3065 Parce que l'hiver dernier, là, moi, je chauffe une vanne, l'hiver dernier, là, il y a bien des petits entrepreneurs que je connais, il y a bien des chauffeurs de camion qui font comme moi, qui transportent des produits forestiers, ils sont partis avec des trucks au lieu de vendre leur équipement, puis pour arrêter de prendre des antidépresseurs, là, ils sont partis travailler à Chibougamau puis à Chapais, j'y vas presque à tous les jours, puis je les connais!

3070 Politique, non, politique, j'en ai parlé. Ah! Non, j'en ai pas parlé. Bien, j'en ai parlé indirectement, mais j'ai une position politique, même si je dis que j'ai jamais – c'est pas vrai, j'ai

déjà acheté des cartes de membre d'un parti politique. Il faut bien encourager mes chums! Puis je pouvais pas refuser, leurs causes étaient bonnes, puis ils étaient intègres.

3075 Dans ma MRC, je tiens à ajouter qu'il y a très peu de ségrégation raciale. C'est simple, puis c'est des Montagnais, puis sur la Côte-Nord, c'est des Montagnais aussi, mais ils en ont plus de la ségrégation raciale.

3080 C'est pas compliqué à comprendre. Roberval, puis Pointe-Bleue, puis Saint-Prime, il y avait des clôtures anciennement qui séparaient tout ça. Il y en a moins, là. Mais – attends un peu – mais ça fait longtemps, avant que Roberval soit fondée, Pointe-Bleue, en passant, il était à Desbiens, il a été déménagé de place quand ils ont fait le barrage de l'Alcan. Puis c'est là qu'ils ont déménagé à Pointe-Bleue.

3085 On parle de relation avec les Amérindiens, avec les Montagnais, nos relations, les Blancs, les Français, les Canadiens français, elle a toujours été bonne avec les Montagnais. Ça a été des collaborateurs pour se battre contre les Américains, avant la guerre des Amériques, il y a eu la guerre contre les Anglais, les Montagnais ont toujours été des alliés des Canadiens français.

3090 Puis savez-vous comment ils les appelaient, quand les premiers Blancs sont arrivés ici, comment ils appelaient les Montagnais? Ils les appelaient les porcs-épics. Après ça, c'est devenu les Montagnais, puis là, c'est rendu les Innus, puis c'est un nom qu'ils ont le droit d'avoir choisi puis d'avoir changé leur nom en langue indienne.

3095 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais pouvez-vous nous donner des commentaires sur le projet?

PAR M. YVES GARNEAU:

3100 Je suis contre!

PAR LE PRÉSIDENT:

3105 OK.

PAR M. YVES GARNEAU:

3110 Tel que présenté. Mais je pense que je serais contre pour d'autres aussi, mais on verra. Moi, je parle pour celui-là qui est présenté.

Je veux pas trop en dire, puis je veux faire attention à ce que je dis!

3115 À soir, puis ça, je m'en doutais, on m'avait averti, on savait pas si le Comité du bassin versant, parce que nous autres, on a fait des sondages, puis on m'avait dit que le Comité du versant de la rivière Ouiatchouan, la madame qui s'est présentée à soir, on savait pas de quel bord qu'elle allait pencher.

3120 Mais moi, je me souviens, l'autre jour, à la dernière assemblée, non, lors des trois (3) séances précédentes, on a laissé entrevoir que si on faisait le barrage à Val-Jalbert, on promettait des promesses politiques, non, excusez-moi, je retire mes mots, c'est pas une promesse politique!

3125 Le promoteur promettait, on a à peu près dit ça, qu'on ferait, qu'on aménagerait ou qu'on organiserait ou on améliorerait les frayères à truite mouchetée dans le lac des Commissaires. On joue du violon, mais c'est pas juste un violoniste qu'on avait, c'est l'orchestre symphonique au complet!

3130 Je savais que la Chambre de commerce de Roberval s'opposait au projet. Ça a été annoncé à matin à la radio, puis j'avais discuté l'autre jour avec le directeur général de la Chambre de commerce.

3135 Mais pourquoi la Chambre de commerce de Roberval s'est opposée? La Chambre de commerce de Roberval, c'est mené à peu près, c'est dirigé, il y a du monde de bonne foi qui y travaille, et d'excessivement de bonne foi, je fais attention, puis il y a des gens qui sont excessivement de bonne foi qui paient leur carte de membre.

3140 Mais j'avais parlé avec le directeur général l'autre jour, mais aussi, il faut pas oublier une chose, la Chambre de commerce, c'est délicat pour elle d'être contre le projet, je dis bien contre. Elle s'est prononcée contre le projet, parce qu'elle était en très grave difficulté financière en 2011.

3145 Et elle a été supportée avec raison, on a besoin d'une chambre de commerce ici, elle a été supportée avec de l'argent. Excusez si je parle mal, vous comprenez tu bien?

3145 Je fais pas attention à mon langage trop trop. Elle a été supportée avec de l'argent du public.

Communications! J'ai fait des sondages, puis il y a des gens, j'ai communiqué avec beaucoup par Facebook avec des gens. À je sais pas trop quelle heure, en fin d'après-midi, j'avais trop de transactions, il y avait trop de volume sur mon compte Facebook, puis il est gelé. Ils m'ont dit qu'il était gelé pour deux (2) jours.

3150 Ils regardent s'il y a pas de diffamation qui se fait sur Facebook, puis je pourrai, si vous voulez, puis ça prendrait pas mal de papier, imprimer les communications que j'ai eues sur Facebook avec des gens qui étaient pas encore positionnés, des gens qui avaient peur d'être positionnés. Non, ça, je l'ai pas fait trop sur Facebook. Non, je serais pas capable de l'imprimer, je l'ai fait en privé!

3155 Ou encore avec des gens qui m'appuyaient puis m'encourageaient, puis qui supportaient, ou encore qui supportaient des personnes qui sont venues à soir présenter des mémoires. Ils supportaient des personnes qui étaient du même côté de la barrière que moi, puis qui sont venues présenter des mémoires à soir.

3160 Avez-vous des questions, monsieur le Président, monsieur le Commissaire?

PAR LE PRÉSIDENT:

3165 Vous avez terminé?

PAR M. YVES GARNEAU:

3170 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

Regardez, pourquoi le Club Plein Air de Roberval pourrait pas survivre si le projet se ferait?

3175 **PAR M. YVES GARNEAU:**

En 99, dans le projet de vingt millions (20 M\$), ils ont bâti un nouveau bâtiment. Ils ont détruit un bâtiment qui était rendu complètement insalubre et vétuste, ils avaient raison de le détruire.

3180 Mais ils ont fait des plans, ils ont rebâti un local à la même place, puis le Club Plein Air a tout déployé ses pistes à partir de ce local-là. Puis ils ont même pas fait un petit espace, une petite salle dans le bâtiment qui a coûté, dans le projet de vingt millions (20 M\$), je sais pas comment il a coûté, mais ils ont même pas fait une petite place pour le Club Plein Air dans ce cas-là!

3185 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK, c'est sur cette base-là que vous dites...

3190 **PAR M. YVES GARNEAU:**

Non, non, il y en a d'autres.

3195 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais ça, c'était relié aux investissements qu'ils ont faits.

Moi, ma question, c'est de savoir si on mettait une minicentrale, pourquoi ça pourrait pas cohabiter avec le Club Plein Air?

3200

PAR M. YVES GARNEAU:

Le Club Plein Air est un club apolitique, et les bénévoles travaillent très fort. Ils sont toujours à Val-Jalbert, on les a relocalisés ailleurs, OK.

3205

Puis je dois dire qu'ils m'ont dit qu'ils avaient eu beaucoup la collaboration, Dany Bouchard a une très bonne écoute, puis quand ils appellent à Dany Bouchard, il prend pas de temps à rappeler. Contrairement, moi, j'ai déjà appelé des intervenants économiques – d'ailleurs, ils me connaissent tous – puis des fois, ils me rappellent pas.

3210

Le Club Plein Air, je pourrais en parler longuement, je le connais. J'en ai déjà été directeur dans les années quatre-vingt, puis j'en ai été président, je me souviens pas trop l'année, mais ça doit être entre 1980 puis 1985.

3215

Puis je suis encore membre du Club Plein Air, en passant!

PAR LE PRÉSIDENT:

OK. Monsieur Labrie, avez-vous une question?

3220

PAR LE COMMISSAIRE:

Avez-vous participé aux réunions de préconsultation, monsieur Garneau?

3225

PAR M. YVES GARNEAU:

Non. Mais j'ai commencé, ils étaient diffusés à la télévision communautaire, puis en zippant à la TV, je suis tombé, j'avais eu les petits dépliants, puis je les avais lus, l'information sur le projet de Val-Jalbert, mais j'avais pas vraiment allumé. Je pensais qu'ils allaient faire quelque chose qui

3230 avait du bon sens puis qui aurait été que la population, soit qui ressemblait à ce qui était là anciennement.

3235 Mais quand j'ai tombé sur l'émission qui était diffusée à la TV communautaire où ce qu'ils montraient la diffusion d'une soi-disant assemblée de consultation, j'ai commencé à écouter. Puis c'était pas pantoute l'idée que je m'en étais faite.

Ça fait que là, j'ai dit, je vais continuer à écouter ce qui est dit, puis je suis pas d'accord pour ce projet-là.

3240 Puis mon père qui a quatre-vingt-douze (92) ans, là, à midi, j'ai été chez eux, j'avais quelque chose d'autre à lui demander, j'allais pas chez lui pour ça, mais j'ai pas pu m'empêcher de lui en parler. Il dit, parce qu'il a des problèmes d'audition, il a des appareils, il dit, si j'irais dans des salles où ce qu'il y a des micros, puis ça bourdonnerait pas dans mes oreilles, j'irais aussi à l'assemblée qui a lieu ici à soir, assister! Parce que moi, je lui ai dit que je présentais un mémoire.

3245 Puis il était contre le projet, il a toujours été contre quand je lui en parlais. Il était pour au début, il était comme moi. C'est tout.

PAR LE COMMISSAIRE:

3250 J'ai pas d'autres questions, merci monsieur Garneau.

PAR LE PRÉSIDENT:

3255 Merci monsieur Garneau, bonsoir.

GASTON DALLAIRE

3260 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'inviterais notre dernier intervenant, monsieur Gaston Dallaire.

3265 **PAR M. GASTON DALLAIRE:**

Bonsoir monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

3270

Bonsoir monsieur Dallaire.

PAR M. GASTON DALLAIRE:

3275

Bonsoir monsieur le Commissaire. Merci d'avoir accepté de m'entendre.

PAR LE PRÉSIDENT:

3280

On avait une soirée chargée! Mais si on l'avait su plus avant, on aurait pu planifier une plage plus longue, mais je vous laisse aller, la parole est à vous.

PAR M. GASTON DALLAIRE:

3285

Le présent mémoire est présenté en mon nom personnel. Vous me connaissez pas, mais je vous ai laissé des pièces en support dont mon CV. Je peux résumer un petit peu! Je suis ingénieur de formation, titulaire d'une maîtrise en gestion de projet. J'occupe un emploi comme gestionnaire dans un organisme public, parapublic, puis je suis aussi un producteur laitier.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Considérant...")

3290

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... de l'environnement.")

Car l'objet du mémoire est plus patrimonial qu'environnemental, pour ma part.

3295

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Suite à la lecture...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, "Valeur patrimoniale", 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... c'est perdu.")

3300

Les gens partant à la retraite.

Les projets demandaient une expertise technique en réparation et en entretien sur différents groupes turbines-alternateurs datant du début du siècle. On parle de 1900 à 1930 à peu près. C'est ce que j'appelle la vieille génération d'équipement.

3305

Afin de se réapproprier cette expertise, il était nécessaire de sortir de leur retraite des experts de manufacturiers d'une autre époque. Je me souviens d'un monsieur qui s'appelait Derek Harper, il travaillait pour Westinghouse, il habitait à Hamilton en Ontario. Il venait nous voir, on le faisait

3310 venir en train de Hamilton jusqu'à Montréal pour venir donner les concepts de conception, les critères de conception des machines d'époque, parce qu'on n'était plus capable de réparer les machines si on n'avait pas ces critères-là. Monsieur aurait plus de cent (100) ans aujourd'hui.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, "Valeur patrimoniale", 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Les différents commentaires...")

3315 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... de perfectionner.")**

3320 On est passé de porteur d'eau à maintenant une société qui se prend en main, qui est éduquée, qui est instruite et qui développe elle-même son potentiel.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "N'est-ce pas là...")

3325 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, avant-dernier paragraphe, 6^e ligne, "... à cette époque...")**

Le Village de Val-Jalbert en est un exemple.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, avant-dernier paragraphe, 6^e ligne, "... les ressources humaines...")

3330 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... de communication moderne.")**

3335 Il fallait y penser avant d'avoir des communications. À L'Islet, ils s'en allaient, puis ça prenait un couple de jours avant de revenir.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Il n'est pas trop tard...")

3340 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, 3^e ligne, "... des pâtes et papiers...")**

Il y a des gens dans les usines qui sont en train de fermer qui veulent récupérer des machines à papier de première génération. Ils savent pas où les mettre, ils savent pas quoi faire avec.

3345 De l'hydroélectricité ou encore de l'aluminium. On démantèle les cuves à Arvida, c'est des cuves de première génération.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, "... tout est possible...")

3350

FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin)

PAR LE PRÉSIDENT:

3355

Merci monsieur Dallaire. Vous savez qu'on n'autorise pas le projet, on fait des avis et des constats, on donne une analyse au ministre.

C'est le Conseil des ministres qui autorise le projet.

3360

Moi, j'avais une seule question. Quand vous dites que le scénario retenu est celui qui défigure le plus la plus grande portion du site, dans les scénarios utilisés par le promoteur, il retient celui qui avait le moindre impact de ce côté-là?

PAR M. GASTON DALLAIRE:

3365

C'est pas la lecture que j'en fais. Les documents, à la lecture des documents, il y avait trois (3) ou quatre (4) variantes, des variantes qui tenaient compte seulement de la chute Ouatichouan avec le dénivelé qu'elle avait.

3370

Et on va chercher l'autre chute, je me souviens pas du nom, la chute Maligne, on va chercher aussi la chute Maligne. C'est dans ce sens-là que je dis que ça défigure une plus grande portion du site.

PAR LE PRÉSIDENT:

3375

Mais vous, est-ce que vous habitez proche?

PAR M. GASTON DALLAIRE:

3380

Moi, je suis originaire de La Doré. La Doré, c'est le dernier village avant le Parc de Chibougamau. Je suis originaire de là, je n'habite plus là maintenant. J'habite au Saguenay.

PAR LE PRÉSIDENT:

3385

OK. Merci beaucoup monsieur Dallaire.

PAR M. GASTON DALLAIRE:

3390 Excusez-moi, pour votre bnfefice peut-^tre personnel, j'ai un dernier commentaire! J'ai en main une copie du catalogue Eaton version printemps-^t^ 1939.

3395 J'ai fait quelques copies, trois-quatre (3-4) pages que j'avais pas list^es dans mes documents, mais que je pourrais vous remettre. Je savais pas combien vous ^tiez, j'en ai fait quatre (4) ou cinq (5) copies.

3400 Lorsque vous consulterez ces pages de catalogue de 1939, vous allez s^urement avoir un peu de curiosit^ de feuilleter les pages. Vous allez s^urement prendre un tr^s grand plaisir ^ regarder les prix puis les items qui sont l^a-dedans. Vous penserez ^ l'^tincelle, l'^nergie qui m'anime lorsque vous ressentirez ce sentiment-l^a.

PAR LE PR^SIDENT:

3405 D^posez-le ^ madame G^linas ^ l'arri^re, c'est elle qui s'occupe de tout recevoir la documentation. On va regarder ^a, on va lire ^a attentivement.

PAR M. GASTON DALLAIRE:

Parfait.

3410

**DROIT DE RECTIFICATION
PASCAL GAGNON**

3415 **PAR LE PR^SIDENT:**

J'inviterais monsieur Pascal Gagnon. Donc vous comprenez qu'un droit de rectification, c'est vraiment sur un fait, sur une date, sur un chiffre.

3420 Donc on vous ^coute monsieur Gagnon.

PAR M. PASCAL GAGNON:

3425 Merci beaucoup, monsieur le Pr^sident, monsieur Labrie, monsieur le Commissaire!

Trois (3) faits que je voudrais rectifier! Premièrement, Pointe-Bleue n'a pas été déménagée de Desbiens à Pointe-Bleue.

3430 En fait, il y a eu un poste de traite – en fait, c'est dans la présentation de monsieur Garneau – il y a eu un poste de traite et de commerce qui a eu lieu, peut-être même avant la venue des Blancs, à Desbiens, mais il y a eu un site à Pointe-Bleue, dans le fond, un village qui était là, réserve amérindienne.

3435 C'était un lieu de rencontre aussi entre les Cris, les Innus et les Atikamekw, mais ça a été occupé par les Innus pendant plusieurs siècles avant notre venue.

Deuxième fait! La Chambre de commerce et d'industrie de Roberval est bien en faveur du projet, n'a jamais été contre, et ça, depuis au moins 2007.

3440 Troisième fait! En fait, le financement que la Chambre de commerce reçoit par peu importe qui nous finance, en fait nos finances sont en général par les entreprises privées, en fait, ne dicte pas les positions; c'est vraiment l'avis des membres qui dicte les positions que la Chambre de commerce prend.

3445 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que vous êtes un représentant de la Chambre de commerce?

3450 **PAR M. PASCAL GAGNON:**

Oui, excusez-moi! Je suis le directeur général de la Chambre de commerce.

PAR LE COMMISSAIRE:

3455 C'est même vous qui présentez demain le mémoire.

PAR M. PASCAL GAGNON:

3460 Oui. Je voulais rectifier tout de suite ces trois (3) faits-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est des rectifications.

3465

PAR M. PASCAL GAGNON:

Merci beaucoup.

3470

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

Donc je remercie tout le monde qui a participé aussi tardivement à notre séance. On va poursuivre demain à compter de treize heures (13 h), et je vous remercie.

3475

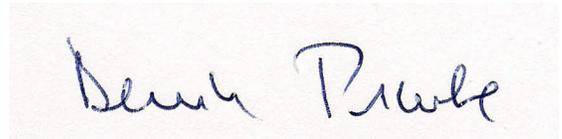
Bonne fin de soirée.

3480

SÉANCE AJOURNÉE AU 18 AVRIL 2012 À TREIZE HEURES (13 H)

3485

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.



DENISE PROULX, s.o.

3490